

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°109 premier trimestre 2010

SOMMAIRE

Sommaire.....	1
- Correspondance d'Anne de Polignac, maréchale de Châtillon à André Rivet par Jean-Luc TULOT.....	2
- La famille Decourt par Thierry Du PASQUIER	27
- La famille Wencelius par Thierry Du PASQUIER	41
- Contrats de mariages à Saint-André-de-Valborgne et à Saint-Martin-de-Campcelade (1726-1787) « L-P » par Thierry DUPUY.....	47

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 300 exemplaires

Dépôt légal : mars 2010

Commission paritaire des publications

et agences de presse: certificat

d'inscription n°65.361

Directeur de la publication :

Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 8,50 euros

**CORRESPONDANCE D'ANNE DE POLIGNAC
MARECHALE DE CHATILLON
A ANDRE RIVET**

Nous reproduisons ci après cette correspondance présentée et annotée par Jean Luc Tulot.

* * * *

« Sa femme estoit belle et vertueuse ; mais il luy disoit luy-mesme qu'il eust mieux aimé qu'elle eust esté un peu plus complaisante et un peu moins honneste femme. Le comte de Carlisle¹, au mariage de la reyne d'Angleterre, tesmoigna tant d'estime pour elle, que, si c'eust esté un homme moins sérieux, on eust pu dire qu'il en estoit espris ; il la surnomma *l'Incomparable*. Quoy qu'on ayt chanté parmy les Huguenots, cette femme-là n'estoit pas si grand chose qu'on disoit ; l'histoire de ses enfans en fera foy. Mais sa vertu et son zèle quelquefois assez inconsidéré faisoient que le petit troupeau en estoit persuadé à un point estrange. Ce n'estoit point une habile femme ; elle ne faisoit que prier Dieu. Le Mareschal fut contraint de luy oster le soing de sa maison.

Elle se mit en teste d'entendre la Sainte-Ecriture, et pour cela elle s'enfermoit des après-disnées entières avec un grand ministre mal basty, qu'on appelloit M. Le Veilleux, et cela si souvent qu'on commençoit à en dire des sottises. Elle s'estoit laissé empaulmer par une vieille Mademoiselle du Chesne, qui avoit esté gouvernante des soeurs du Mareschal. C'estoit une dévote qui, par affectation, se mettoit tousjours à prier Dieu quand il falloit disner ; afin qu'on dist : « Elle est en oraison, il la faut laisser achever.

Ce M. Le Veilleux estoit un homme qui, sans affectation faisoit pourtant ses oraisons aussy à contre-temps que cette demoiselle. Luy et la Mareschale se promenoient quelquefois trois heures durant dans le parc, et on les trouvoit souvent en oraison au pié d'un arbre. Cet homme estoit un peu fou, et en priant Dieu il demouroit quelquefois comme en extase. Il luy eschappoit parfois de belles choses ; c'estoit un gentilhomme plein de charité. Il avoit près de quatre mille livres de rente, qu'il employoit à assister les pauvres, et il ne se maria que quand il eut dissipé une partie de son bien, afin de faire des gueux. Le Mareschal ne prit point plaisir à ces promenades de sa femme et y mit ordre ».

¹ James Hay (1590-1636), un diplomate écossais à qui Jacques 1^{er} conféra les titres de vicomte Doncaster (1618) puis de comte de Carlisle (1622).

C'est ainsi que Tallemant des Réaux dans son Historiette « Le mareschal de Chastillon » a pour la postérité cloué au pilori la mémoire d'Anne de Polignac, la femme de Gaspard III de Coligny². C'est pourquoi pour mieux connaître cette femme et réhabiliter sa mémoire, il m'a paru intéressant de publier les vingt-sept lettres qu'elle adressa à André Rivet entre le 14 novembre 1630 et le 7 juin 1647 qui sont conservées dans le Fonds Rivet de la Bibliothèque de l'Université de Leyde au Pays-Bas à la cote BPL 293³.

En complément des lettres d'Anne de Polignac à Rivet, j'ai ajouté les trois lettres du maréchal de Châtillon (14 juillet 1632, 11 mars 1633, 11 mai 1643) conservées dans le Fonds Rivet et deux de ses lettres au duc d'Enghien (4 et 10 juin 1644) conservées au Musée Condé de Chantilly, et aussi des extraits de lettres de Claude Sarrau⁴ et d'André Pineau, neveu par alliance de Rivet⁵, apportant des faits complémentaires ainsi qu'un extrait des Mémoires de La Rochefoucauld à propos du duel entre Maurice de Coligny et le duc de Guise et un extrait de l'Histoire amoureuse des Gaules de Bussy-Rabutin touchant l'enlèvement d'Isabelle-Angélique de Montmorency-Butteville par Gaspard IV de Coligny.

Anne de Polignac de Saint-Germain de Clan

Anne de Polignac était la fille de Gaspard de Polignac, sieur de Saint-Germain-de-Clan et de sa seconde épouse Anne d'Albin-de-Valzergues. Elle épousa le 13 août 1615 Gaspard III de Coligny, comte de Coligny et seigneur de Châtillon-sur-Loing. Elle lui donna quatre enfants : Henriette, née en 1616 (?), Maurice, né le 16 octobre 1618, baptisé le 25 novembre suivant au temple de Charenton par Pierre du Moulin⁶, Gaspard IV, né le 9 juin 1620, et Anne, née le 4 septembre 1624⁷.

Comme les duchesses de Bouillon et de La Trémoille, Elisabeth et Charlotte-Brabantine de Nassau, Anne de Polignac paraît avoir été une femme de caractère exerçant un fort ascendant sur son mari et c'est probablement sous son influence qu'il ne persista pas dans la rébellion contre l'autorité de Louis XIII.

L'écriture d'Anne de Polignac avec ses mots bien formés et aisés à lire, son orthographe très bonne pour l'époque, l'aisance et la souplesse de son style témoignent d'une

² TALLEMANT des REAUX, *Historiettes*, Ed. A. Adam, Coll. La Pléiade, Gallimard, 1960-1961, 2 vol, tome II, Historiette " Le mareschal de Chastillon ", p. 102-105, p. 103-104.

³ A. G. van OPSTAL, *André Rivet. Een invloedrijk Hugenoet ann het hof van Frederik Hendrik*, Harderwijk, 1937, p. 87-90. Cette transcription commencée le 20 mars 2005 a été achevée le 28 March 2009.

⁴ Hans BOTS et Pierre LEROY, *Correspondance intégrale (1641-1650) d'André Rivet et de Claude Sarrau*, APA-Holland University press, Amsterdam et Maarssen, 1978-82, 3 vol.

⁵ Jean Luc TULOT, *Un huguenot à Paris au milieu du XVIIe siècle : André Pineau*. Ce travail est consultable à l'adresse INTERNET suivante : « <http://perso.orange.fr/jeanluc.tulot> » sur mon site : « Le Monde des La Trémoille dans le premier XVIIe siècle ».

⁶ Copie de fragments des registres de l'état civil des protestants détruits par l'incendie du palais de justice de Paris, en 1871, *BSHPPF*, tome XXI, 1872, p. 320.

⁷ Le registre des baptêmes et des mariages de l'E. R. de Châtillon pour les années 1608-1657 est conservé à la mairie de Châtillon-Coligny (Loiret). Une copie faite au XIXe siècle est conservée à la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français à Paris.

femme cultivée. Ses lettres à Rivet font apparaître que son mari se reposait sur elle pour le solliciter afin que celui-ci plaide leur cause auprès du prince d'Orange.

Le maréchal de Châtillon

Gaspard III de Coligny, né le 26 juillet 1584 à Montpellier, était le fils de François de Coligny et de Marguerite d'Ailly de Péquigny et le petit fils de l'amiral de Coligny. Il apprit le métier des armes sous Maurice de Nassau⁸. En 1603, à l'âge de 19 ans à la suite de la mort de son frère aîné, Henri, il devint le colonel d'un des deux régiments d'infanterie français, au service des Etats des Provinces Unies, formés en 1602 à partir du régiment levé en 1599 par Odet de La Noue⁹. En 1614, il avait reçu la commission de colonel-général des gens de guerre à pied français¹⁰.

Gaspard III de Coligny est un personnage décrié par les historiens protestants pour n'avoir pas suivi en 1622 Henri de Rohan et les faucons du parti protestant dans leur résistance à l'autorité royale et avoir reçu pour cela le 22 août 1622 le bâton de maréchal de France après avoir remis Aigues-Mortes¹¹. Certes l'intérêt a pu guider Gaspard III de Coligny, mais il est probable aussi qu'il écouta sur ce point comme nous l'avons écrit ci-dessus sa femme. L'édit de grâce d'Alais le 27 juin 1629 mettant fin aux guerres de Religion lui permis de servir Louis XIII sans craindre d'avoir à être engagé contre ses coreligionnaires. Il partageait avec le maréchal de La Force la réputation d'être les seuls à savoir « comme on faisoit des tranchées ». Il servit jusqu'en 1641 et mourut le 4 janvier 1646 en sa maison de Châtillon-sur-Loing, âgé de 61 ans.

Anne de Polignac et ses enfants

Si Anne de Polignac n'eut pas de souci à se faire sur la fidélité de son mari au protestantisme, son drame fut la déception qu'elle connut avec trois de ses enfants. Comme ses consœurs de la haute Noblesse protestante Elisabeth et Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesses de Bouillon et de La Trémoille, elle avait fondé l'espérance que ses fils, comme leurs grands pères deviennent des piliers de l'Eglise réformée en ce milieu du XVIIe siècle. Elle n'épargna pas sa peine sur ce point, veillant à leur donner une bonne éducation, veillant sur leurs mœurs ce qui lui valait les louanges tant d'André Rivet, que de Claude Sarrau ou d'André Pineau.

Mais en enfermant ses enfants dans ce projet, Anne de Polignac oubliait qu'ils avaient envie de vivre leur vie et non celle qu'elle avait arrêtée pour eux. Tallemant des Réaux qui appartenait à la même génération qu'eux, étant né en 1619, mais qui était membre d'une famille bourgeoise et sur lequel ses parents n'avait pas fait peser les mêmes contraintes¹², anticipant les modernes thérapeutes dans son historiette « La comtesse de La Suze et sa

⁸ Frères HAAG, *La France protestante*, tome III, p. 409-411.

⁹ Gustave COHEN, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*, Librairie Edouard Champion, 1920, Slatkine reprints, Genève, 1976, p. 29.

¹⁰ *Ibid.*, p. 372.

¹¹ Valérie LAFAGE, « Le traître Châtillon », *LIAME*, Bulletin du Centre d'Histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, Montpellier, N° 9, janvier-juin 2002, p. 7-25.

¹² Emile MAGNE, *La joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux*, Emile-Paul Frères Editeurs, 11^e édition, Paris, 1921.

sœur »¹³ avec justesse constate qu'en ne voulant pas donner de libertés à ses garçons, elle "leur fit haïr les sermons à force de les y faire aller"¹⁴. De même en mariant de force sa fille aînée, Henriette, au comte de La Suze, elle joua un rôle déterminant dans la conversion de celle-ci au catholicisme en 1653¹⁵.

Seule Anne de Coligny, la seconde fille de la maréchale, perdura dans le protestantisme. Tallemant mentionne qu'à la différence de ses fils, elle « luy donna trop de liberté », la laissant aller chez la princesse de Condé, où elle fut courtisée par le marquis de Vineuil. Anne de Coligny faisant « semblant de vouloir estre catholique », sa tante la marquise de La Force l'emmena à La Boulaye. Si à son arrivée sa mère « luy fit milles reproches », il n'est pas certain, considérant la personnalité qu'elle révèle dans ses lettres à Rivet qu'elle « luy donna à son arrivée quatre soufflets et un coup de pié dans le ventre ». Un voyage à Bedford, ville dont le comte de La Suze était gouverneur, permit à Anne de Polignac de trouver le mari rêvé pour sa fille, bien que luthérien : Georges IV de Wurtemberg.

S'agissant de Gaspard IV de Coligny l'on notera que l'héritage familial était particulièrement lourd. Comme son père était devenu l'héritier du nom à la suite de la mort de son frère aîné Henri en 1603, Gaspard IV devint l'héritier du nom en 1644 à la suite de la mort de son frère aîné Maurice¹⁶. Il devait par ailleurs assumer la lourde hérédité de porter le prénom de son grand-père, l'amiral, assassiné lors de la Saint Barthélemy¹⁷. Comme celui-ci, il eut une mort violente, mourant des blessures reçues lors d'un combat pendant le siège de Paris. En devenant un familier de son cousin le duc d'Enghien, en embrassant le catholicisme, en épousant une catholique, il chercha dans la construction de son soi, comme l'avait fait à la décennie précédente le duc de Bouillon à se libérer de l'étouffement dont il s'estimait l'objet de la part de sa mère et de son entourage familiale. Mais s'en libérait-il réellement ? Comme le note Anne Ancelin-Schützenberger faire le contraire, ce n'est pas être libéré de ses parents, mais être lié à eux par l'opposition¹⁸. De même en se battant en duel avec le duc de Guise, Maurice de Coligny enfrenait un interdit, condamné tant par les Catholiques que par les Réformés¹⁹.

¹³ TALLEMANT des REAUX, *Historiettes, op. cit.*, tome II, Historiette "La comtesse de La Suze et sa soeur", p. 105-113.

¹⁴ *Ibid.*, p. 107.

¹⁵ Emile MAGNE, *Femmes galantes du XVIIe siècle. Madame de La Suze (Henriette de Coligny) et la société précieuse*, Mercure de France, Paris, 1908. De ce fait l'on peut s'interroger si dans nombre de familles de la haute noblesse protestante la conversion des enfants est liée plus par une opposition aux parents et notamment à leur mère qu'à un réel attrait présenté par le catholicisme. Notons en ce sens que François-Charles de La Rochefoucauld-Roye qui est demeuré protestant avait perdu sa mère Julienne de La Tour d'Auvergne en 1637 et a été élevé par son père.

¹⁶ Anne ANCELIN-SCHÜTZENBERGER, *Aïe, mes aïeux ! Liens transgénérationnels, syndrome d'anniversaire, transmission des traumatismes et pratique du géosociogramme*, La Méridienne - Desclée de Brouwer, Paris, 15^e édition revue et augmentée, 2004, p. 121 sur les répétitions familiales d'accidents.

¹⁷ *Ibid.*, p. 54 sur les règles familiales.

¹⁸ Anne ANCELIN-SCHÜTZENBERGER, *Psychogénéalogie. Guérir les blessures familiales et se retrouver soi*, Editions Payot, Paris, 2007, p. 34.

¹⁹ François BILLACOIS, *Le duel dans la société française des XVIe-XVIIe siècles. Essai de psychosociologie historique*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1986, p. 144-145.

Le processus d'engrammation psychique des enfants de la haute noblesse protestante par leurs proches est particulièrement net dans les deux lettres qu'Anne de Polignac et André Rivet s'échangèrent au début de l'année 1647 touchant le projet de mariage de sa nièce Charlotte de Caumont de La Force avec le prince Boguslaw Radziwill. Rivet regrettait qu'elle n'ait pas épousé le fils de ses anciens patrons le prince de Talmont, Henri-Charles de La Trémoille, et déplorait ce projet de mariage avec un prince polonais. Ce mariage ne se fit pas, Mlle de La Force épousa finalement en 1651 le maréchal Turenne, autre personnage sur lequel reposait les espérances du parti protestant. Elle n'eut pas d'enfant, objet peut-être d'un de ces nœuds sociopsychiques défini par Vincent de Gaulejac²⁰, il n'est pas impossible en effet que le rôle que lui avait déterminé son entourage familiale fut une des causes de sa stérilité. Turenne lui même n'étant pas épargné par ces nœuds sociopsychiques²¹.

Charlotte de Caumont devint après son mariage un pilier de l'Eglise de Charenton, mais remplit-elle le rôle attendu ? Touchant l'affaire Morus, elle s'opposa à sa belle-sœur Marie de La Tour d'Auvergne, 3^e duchesse de La Trémoille, autre figure féminine emblématique du protestantisme, dont le rôle avait été aussi arrêté dès sa naissance par sa mère Elisabeth de Nassau et sa tante Charlotte-Brabantine de Nassau²². Charlotte de Caumont mourut en 1666, Turenne son époux se convertit deux ans plus tard.

André Rivet

André Rivet, après avoir été 25 ans le pasteur des La Trémoille à Thouars, était depuis l'automne 1620, professeur de théologie à l'université de Leyde. En 1630, il avait eu vocation à exercer le ministère à La Haye. Le 17 février 1632, le prince d'Orange le choisit pour être le gouverneur de son fils, fonction qui lui conféra un rôle d'intermédiaire essentiel.

Notons qu'André Rivet, comme la maréchale de Polignac, eut des problèmes avec ses trois fils aînés : Samuel, Claude et André. Seul le dernier, Frédéric, suivit semble t-il le chemin que son père avait tracé²³.

²⁰ Vincent de GAULEJAC, *L'histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Desclée de Brouwer, Paris, 1999,, réimpression 2008, p. 109.

²¹ Notons que ce fut également le cas d'Henri-Charles de La Trémoille qui supporta difficilement l'autorité de sa mère et aussi de leur cousin le Grand Condé que son père obligea à épouser une nièce de Richelieu. Louis XIV du fait de la raison d'Etat dût épouser sa cousine Marie-Thérèse et non Marie Mancini.

²² Marie de La Tour d'Auvergne (1601-1665) était surnommée la Reine des Huguenotes pour avoir pu préserver les temples de Thouars et de Vitré et mis fin à la querelle entre Amyraut et les frères Rivet et Pierre du Moulin touchant la théorie de la grâce universelle. Mais elle fut la seule à assurer son rôle, son mari Henri de La Trémoille abjura en 1628. Si son fils aîné Henri-Charles revint en 1640 au protestantisme, dans le même temps son second fils, Louis-Maurice, entra dans les ordres. Enfin en 1671, six ans après la mort de sa mère, Henri-Charles de La Trémoille renoua avec le catholicisme. Jean Luc TULOT, "Les La Trémoille et le protestantisme au XVIe et au XVIIe siècle : 5 Marie de La Tour d'Auvergne, l'Héroïne de Thouars", *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, N° 86, Deuxième trimestre 2004, p. 61-98.

²³ Il en est de même pour son frère Guillaume Rivet, de Charles Drelincourt, de Jean-Maximilien de Langle, de Paul Ferry à des degrés divers. Seul Jean Daillé n'eut pas de problème, mais il est vrai qu'il n'eut qu'un fils.

Si comme il se doit, André Rivet était demeuré en relation avec ses anciens patrons, les La Trémoille, l'inventaire de sa correspondance publié sous la direction de Paul Dibon²⁴ révèle que depuis 1628 la duchesse douairière de Bouillon et sa fille Charlotte étaient entrées en correspondance avec lui. La première lettre d'Anne de Polignac à André Rivet date du 14 novembre 1630.

**14 novembre 1630 – Paris
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet**

Monsieur,

Je sçay que Monsieur de Chastillon a receu plusieurs effects de vostre bien veuillance, mesmes es derniers voyages qu'il a faits au Pais-Bas où il vous a plu luy départir vos bonnes et salutaires exhortations, dont je suis tesmoing qu'il est demeuré très édifié et j'espère que Dieu luy fera la grâce d'en si bien pratiquer les enseignements que vostre atente ne sera point frustrée.

Pour moy, Monsieur, je participe aux mesmes obligations que vous avez acquises sur luy, et recognois vous en avoir une très singulière de ce qu'il vous plaist me faire hériter de la part que les miens ont eue en vos bonnes grâces me conjoignant aussi avec ceux ausquels Dieu m'a voulu alier en la possession de ce mesme bénéfice que je tiens cher et précieux comme procédant de cet esprit de charité et de dilection que le chef des fidelles espend sur ses membres, entre lesquels me recognoissant estre des plus infirmes, j'ay davantage à lever ceste miséricordieuse bonté qui regarde non tant à nos actions comme à nostre désir, le mien tendant bien à voir son reigné advencé en ceste famille, mais estant un foible instrument pour une telle œuvre, laquelle Nostre Seigneur ne laissera s'il luy plaist de parfaire selon ses gratuités acoustumées et ces bonnes prières qu'il vous plaist luy en adresser, lesquelles je le supplie de rémunérer de toutes sortes de bénédictions sur vous et les vostres et principalement en faisant fructifier vos labeurs à la gloire de son nom et à l'édification de son Eglise en laquelle il luy plaise vous conserver aussi longuement que le souhaite,

Monsieur,

*Vostre bien humble et très
affectionnée servante
Anne de Polignac*

A Paris, ce 14^e novembre 1630.

J'atans icy aujourd'huy ou demain Monsieur le mareschal de Chastillon qui trouvera quelque changemens arivez en ceste cour depuis qu'il ne l'a veue, mais vous les aurez appris avant la réception de ma lettre.

B. U. Leyde, BPL 293/II

²⁴ Paul DIBON, Eugénie ESTOURGIE et Hans BOTS, *Inventaire de la correspondance d'André Rivet (1595-1650)*, Martinus Nijhoff, La Haye, 1971.

6 juillet 1631 - Châtillon
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet

Monsieur,

Entre les bénéfices que je reçois du voisinage de Madame de La Trémoille²⁵ à qui j'ay maintes obligations celui d'avoir de vos nouvelles n'est pas moindres. J'en avois desia appris avant la réception de la vostre qui m'a esté rendue il y a deux jours et de laquelle je recueille beaucoup de consolations tant pour ce qui regarde le bien de l'Eglise que mon particulier et puisqu'il vous a plu comencer par ce dernier, je commenceray aussi par les actions de grâces que je dois rendre à Nostre Seigneur de ce qu'il luy plaist me concilier la bien veillance de ses serviteurs et exciter leur charité à prier pour moy mesme à porter une partie de mon fardeau, comme je voy, Monsieur, que vous avez fait par la peine et la sollicitude que mon mal nous a donnée, laquelle le Seigneur a rendué efficaceuse selon vostre souhait m'ayant retirée du sépulcre et remise en la santé que vous avez voulu luy demander en ma faveur.

Je supplie sa Divine bonté de me faire la grâce de l'employer à son service et que je puisse le reste de mes jours cheminer comme je dois en la vocation à laquelle il lui a plu m'apeler en ceste famille, mais il faut admirer le soing que Dieu prend de celle de Monsieur le prince d'Orange, ayant inspiré luy et Madame sa femme de vous apeler au gouvernement de Monsieur leur fils dont l'Education est très importante à l'Eglise et à l'estat auquel Dieu l'a fait naistre. C'est pourquoy, Monsieur, vous ne pouviez refuser de mettre la main à cet œuvre en laquelle je prie le Seigneur avec plusieurs gens de bien de vouloir vous assister et bénir abondamment.

J'ay fait voir à Monsieur de Chastillon les nouvelles dont il vous a plu me faire part. Si ses souhaits avoyent lieu Monsieur le prince d'Orange trouveroit tousiours l'effect des siens, mais Dieu qui est infiniment plus sages que tous les hommes dispose des choses non pas selon leur pensées mais selon qu'il cognoit estre nécessaire et bien souvant nous donne par dessus ce que nous demendons et pensons.

Quant à ce qu'il vous plaist me marquer touchant le voyage de quelqu'un des nostres au lieu où vous estes, je le souhaiterois bien fort et ne tiendra pas à moy que mes enfans ne

²⁵ Charlotte-Brabantine de Nassau (1580-1631), duchesse douairière de La Trémoille, fut une figure de premier plan du protestantisme français dans le premier tiers du XVIIe siècle dont l'importance n'a pas été reconnue parce qu'elle était pour la paix et non pour la rébellion contre le Roi. A la suite de la conversion de son fils aîné Henri en 1628 et après avoir rendu visite en 1630 à sa fille Charlotte en Angleterre, elle s'était retirée au château de La Motte à Châteaurenard que son frère le prince d'Orange avait mis à sa disposition. Ayant contracté une maladie lors de son passage à Paris, elle mourut le 19 août 1631 sur les trois à quatre heure du matin, entourée de sa sœur Amélie, duchesse de Landsberg, d'Anne de Polignac, la maréchale de Châtillon, de Françoise de Coligny, veuve de René de Talensac, sieur de Loudrière et de ses serviteurs. M. PIAT, " Inventaire des biens de Madame Charlotte de Nassau au château de La Mothe à Châteaurenard ", *Bulletin de la Société d'Emulation de l'Arrondissement de Montargis*, N° 92, 3° série, Novembre 1993, p. 3-9 (Premières pages de l'inventaire fait après le décès de Charlotte-Brabantine de Nassau, conservé aux Archives nationales, à la cote 1 AP 380).

prenent ce chemin au plustost, mais pour l'aliencie dont vous avez ouy quelque bruit je n'estime pas qu'il faille faire des projects de si loing, lorsque nous serons en estat de penser à ces choses le Seigneur nous mettra s'il luy plaist au cœur ce qu'il aura agréable que nous façions cependant nous avons un exemple domesticq qui nous apprend de ne nous point haster, cependant je ne laisse de vous estre fort obligée du soing que vous prenez de ce qui nous touche. Nostre Dieu veuille rémunérer ceste bonté et me face la grâce de vous en rendre la recognoissance que doit,

Monsieur,

*Vostre servante très affectionnée
Anne de Polignac*

A Chastillon, ce 6^{me} juillet 1631

B. U. Leyde, BPL 293/II

**14 juillet 1632 – Sans lieu
Le Maréchal de Châtillon
à André Rivet**

Monsieur,

Je me suis infiniment resjoyuy lorsque j'ay appris que Monsieur le Prince d'Orange avoit fait chois de vous pour l'édu[ca]tion et conduite de Monsieur son fils. Je ne doutte que ceste ellection²⁶ n'aye esté très agréable à tout les gens de bien et d'honneur qui sont dans le país, pour mon particulier je ne vous sçauroids représenter combien j'en ay receu de contentement. Je souhaite que ce jeune prince puisse estre aussy long temps que je désire soubx vostre sage direction.

Je vous escriis ce mot en haste, l'ayant joint au paquet de Madame de La Trimoille²⁷, qui s'est trouvé céan, j'ay veu aussy les nouveaux tesmoignages que vous nous rendez de vos

²⁶ Le 17 février 1632, André Rivet avait été choisi par Frédéric-Henri de Nassau pour devenir le gouverneur de son fils aîné Guillaume. A la suite de cette nomination, il avait abandonné son enseignement à la faculté de théologie de l'université de Leyde pour remplir à La Haye cette charge délicate et lourde de responsabilité.

²⁷ Marie de La Tour d'Auvergne (1601-1665), fille aînée du duc et de la duchesse de Bouillon, épouse de son cousin germain Henri de La Trémoille (1598-1674), duc de Thouars. Elle satisfera pleinement aux espérances qu'avaient fondées sur elle à sa naissance sa mère Elisabeth de Nassau et sa tante et future belle-mère Charlotte-Brabantine de Nassau. Dans les années 1640, elle était surnommée la reine des Huguenotes pour avoir préservé les temples de Thouars et de Vitré.

bonnes volontés par la lettre que vous avez écrite à ma femme. Vous pouvés faire estat aseuré de nostre a... véritable à vous honorer et que je suis particulièrement,

Monsieur,

*Vostre très humble et très affectionné
à vous faire service.*

Chastillon

B. U. Leyde, BPL 293/II

**8 novembre 1632 - Leyde²⁸
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet**

Monsieur,

Je reçois à beaucoup de faveur le présent qu'il vous a plu me faire dont ie souhaite pouvoir bien profiter et vous en rands très humbles grâces, comme aussi de la lettre que vous avez pris la peine d'écrire à Monsieur de Chastillon à laquelle il ne se peut rien adjoindre, ie suis en peine d'en faire tenir une à Monsieur de Primerose²⁹ pour response à quelqu'autre que j'ay receue de luy et parce qu'on m'a dit que un des agents d'Angleterre s'en devoit bien tost retourner. Je vous supplie Monsieur par ce moyen ou autre que vous jurerez plus commode de vouloir envoyer ma ditte lettre. Dieu vous veuille donner de bonnes nouvelles de ce que vous creignez et espendre ses bénédictions sur toute vostre famille. Je suis,

Monsieur,

*Vostre plus humble et affectionnée
servante.*

Anne de Polignac

A Leiden, ce 8 novembre 1632.

B. U. Leyde, BPL 293/II

²⁸ Anne de Polignac était venue à Leyde avec ses deux fils pour les y inscrire à l'Université. Le registre des inscriptions de l'université fait état de : *Mauritius a Coligniaco*, 14 ans et *Gotspar a Coligniaco*, 12 ans. Gustave COHEN, *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle*, op. cit., p. 345-346.

²⁹ Gilbert Primerose (1566-1642), un écossais, après avoir débuté sa carrière pastorale en 1596 à Mirambeau en Saintonge, l'avait poursuivie en 1603 à Bordeaux. Banni de cette ville en 1621 parce qu'il était étranger, il devint en 1623 l'un des ministres de l'Eglise française de Threadneedle Street à Londres. La correspondance de Gilbert Primerose à André Rivet allant du 11/1 juin 1625 au 26/16 septembre 1642, a été transcrite dès 1910 par un britannique G. Bonet-Maury et publiée l'année suivante par Jacques Pannier dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, tome LX, 1911, p. 410-431.

25 février 1633 – Paris
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet

Monsieur,

J'ay donné vostre lettre à Monsieur de Chastillon, lequel vous est très obligé des soins qu'il vous plaist prendre de ce qui le concerne. Il n'avoit point receu celle que je luy avois envoyée c'est pourquoy il n'avoit garde d'y respondre. Il est présentement à St-Germain pour un nouveau règlement qui se fait. Le Roy voulant que certains Mareschaux de France respondent chacun d'un corps de troupes tant de pied que de cheval dont on leur donne la direction et pour le payement desquelles deux millions ont esté imposés à condition aussi que les gens de guerre ne vivront plus au dépens du peuple, cela tiendra tant qu'il pourra cependant on regarde fort à vostre traité de trêve duquel on juge selon le désir qu'on en a, celui de qui les pensées ne sont pas comme celles des hommes sçaura bien faire tourner toutes les choses au salut des siens à quoy les autres ne songent guièreet ne se parle point qu'on ait pris encore nulle résolution sur les affaires d'Allemaigne atendant pour cet effet des nouvelles de Monsieur de Fequières³⁰. On en dit peu d'autres cette semaine comme il me semble. Peut-estre suis-je mal advertie, ce qui ne m'importe pas beaucoup, mais bien de vous pouvoir rendre et à Mademoiselle Rivet le service à quoy est obligé,

Monsieur,

Vostre très affectionnée servante
A. de Polignac

A Paris, ce 25^{me} febvrier 1633.

Je vous supplie de vouloir donner les lettres addressantes à la Reine et à Madame la princesse et prendre la peine d'envoyer celle pour Monsieur Huguetan³¹.

B. U. Leyde, BPL 293/II

³⁰ Manassé de Pas (1590-1640), marquis de Feuquières, un huguenot, lieutenant général au Pays Messin, gouverneur de Vic, Moyenvic et Toul. Il avait été envoyé en Allemagne en qualité d'ambassadeur extraordinaire et travaillait au rapprochement de l'alliance entre la France et la Suède. Marié à une Arnauld, il était cousin germain du Père Joseph.

³¹ Jean Huguetan était le précepteur de Maurice et de Gaspard de Coligny.

11 mars 1633 – Paris
Le Maréchal de Châtillon
à André Rivet

Monsieur,

Je me resents de nouveau tellement vostre obligé de la bienveillance et affection que vous tesmoignez à mes enfans, que je n'ay de parrolles assez fortes pour vous exprimer le resentment que j'en ay, les soins obligeants que vous avez rendus à ma femme durant son séjour par della. Tout cella ensemble me comble d'obligation et revenche je ne laisseray passer les occasions de vous servir quand je le pouray.

L'on parle icy diversement de la négociation qui se traicte à La Haye, vous m'obligerez de me faire part du jugement que vous faites à quoy aboutira tous les long traittés. J'apréhende qu'il[s] acasagent une suspension d'armes de[s] cette année qui scera suivie [d'] une treive de longues années à la faire. Dieu veille bien inspirer Messieurs les Estat et M. le prince d'Orange, qu'ils puissent prendre une bonne et pronte résolution, veille au public et à leur Estat. Je trouve les officiers bien disposés de deçà à une puissante (illisible), voire à une déclaration ouverte lorsqu'il sera temps.

Je n'ay loisir de m'estendre davantage, ie vous supplieray de me conserver vostre amitié et vous assure que je suis,

Monsieur,

*Vostre plus humble et très affectionné
à vous faire service*

Chastillon

De Paris, ce 11 de mars 1633

B. U. Leyde, BPL 293/II

Pour l'année 1634, nous disposons de quatre lettres d'Anne de Polignac en date des 6 mars, 13 et 28 avril, 1^{er} juin et 18 novembre. Cette année est marquée en France par une offensive particulière du pouvoir royal contre les Réformés. Le 6 mars 1634 un arrêt du Parlement de Paris, reprenant une décision de 1623, interdit à tout étranger de professer dans les Eglises réformées de son ressort³² il fut également interdit aux ministres d'aller prêcher en dehors du lieu de leur résidence³³. Anne de Polignac fait état dans ses lettres de la pression qui pesait sur les ministres et des craintes qu'elle faisait naître.

**6 mars 1634 - Paris
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet**

Monsieur,

Si vous avez sceu une partie des maux dont ie ne suis pas encore entièrement remise vous aurez excusé mon long sillance, lequel maintenant ie me sens bien obligée de rompre par une occasion en laquelle vostre zèle à la gloire de Dieu, vostre charité envers le soing et l'affection que vous avez tousiours tesmoigné à nostre famille me font attendre vostre assistance et me donent la liberté de vous ouvrir mon cœur et pour commancer à vous dire l'affaire dont est question, vous sçauvez que lors du départ de Monsieur de Waulfin pour Hollande, Monsieur de Chastillon le pria de sçavoir de Monsieur le Prince s'il auroit agréable de pourvoir nostre fils aîné de la charge de courronnel, moyennant la démission du père, et le cadet de la compagnie de cavalerie, désirant de voir ce qu'il peut espérer pour eux de ce costé là et conjura fort ledit Sr. de Waulfin de tenir sa chose secrète comme à la vérité il estoit à propos pour diverses raisons, mais depuis ce temps là n'ayant eu nulle response de la part dudit Sr. Waulfin, si ce n'est quelque excuse de n'avoir encore peu parler sur ce sujet, ie ne sçay si la pensée d'estre frustré de ces demandes ou quelqu'autre considération, l'ont fait résoudre à traiter de son régiment de quoy sans rien dire à aucun de ses amis ny à moy creignant qu'on y apporta de l'obstacle il a donné charge à certaine personne qui doit manier cet affaire fort secrettement, mais puisque Nostre Seigneur a voulu que nonobstant toutes ces précaution i'en fusse advertie, ie croy devoir faire tout mon possible pour rompre ce coup veu qu'entre les causes seconde qui peuvent servir à préserver mes enfans contre les malices spirituelles et temporelles il n'y a rien se me semble de plus expédiant que de les attacher au Pais-Bas. Ce que ie vous supplie très humblement vouloir représenter à Son Excellence à ce qu'il luy plaise favoriser le désir des gens de bien en conservant une famille que Dieu a deigné honorer des longtemps de plusieurs marques de sa bénédiction et aux intérêts de laquelle j'estime qu'il prend quelque part, que si le bas aage de mes enfans luy est en

³² Janine GARRISSON, *L'Edit de Nantes et sa révocation*, Coll. Points-Histoire, Ed. du Seuil, 1987, p. 83.

³³ *Ibid.*, p. 89.

obstacle ie le supplie en toute humilité de considérer que les inconvéniens dont i'ay touché quelque chose cy-dessus sont bien de plus grande importance.

Et quant à ce qui pourroit concerner Monsieur Douchan³⁴, ie ne pense paq qu'il trouve mieux son comte, la charge tombant entre les mains de quelque personne dont-il pourra atendre peu ou point de courtoisie, que si elle est donnée à mon fils qui tiendra tousiours à bonheur de le servir, ie sçay bien qu'on peut alléguer que l'on ne permet pas de se deffaire ainsi des charges, mais outre qu'il y a un exemple ressent en la personne de Monsieur de Turenne³⁵, tels offices pourront estre rendus envers Monsieur le Prince D. qu'à peine voudra il les regetter. Ce qui sera d'autant plus facile à obtenir que l'on croira par ce moyen tenir l'âme et le corps des gens, car vous sçavez Monsieur qu'on est très aise de trouver des sujets quels qu'ils soyent de plus grande ou de moindre considération propres à faire esclatter les progrêts que l'on fait, ou tasche à faire, en faveur de cette beste Romaine dont on veut estre estimez; et est on en effects grands zélateurs, tesmoing tous les arets dont vous avez ouy parler, desquels l'exécution a esté retardée ainsi qu'on croit par le changement que la mort de V³⁶ a aporté aux affaires d'Allemaigne, et depuis par l'union de Monsieur de Savoye et des petis cantons de Suisse avec le roy d'Hespagne qui met ceux de Genesve en autre considération qu'ils n'estoyent.

Cependant les Jésuites sont introduits dans les collèges de Montauban, Castres et Nîmes, plusieurs ministres chassés non seulement de leur Eglise, mais de la province où ils preschoyent, d'autres dans les prisons. Celuy d'Arvert³⁷ a esté pris depuis peu par les soldats de la garnison de Brouage, lesquels par le commandement de leur gouverneur, nommé La Rochealart³⁸, l'ont mené à Xaintes pour estre jugé par le principal sur quelque crime de pareille importance que ceux que l'on prend aujourd'hui pour prétexte de telles vexations et on tient pour chose assurée que le dessain est d'exclure tous ceux qui ne voudront s'accommoder à la proposition de réunir les deux religions. Et quant aux autres qui se trouveront de meilleur volonté, c'est à dire qui voudront estre déserteur de la foy on leur fera condamner nostre doctrine et nous réduira t-on à n'avoir autre ministère que le leur que si tels moyens ne réussissent comme sans doute ils seront infructueux envers les fidelles qui plustost se fortifieront dans cette oppression.

Jugez quel sera le courroux de ceux qui prétendent domination sur les âmes et à quoy finalement ils en pourront venir si Dieu ne les retient. Cela mesme vous fera voir l'interest que j'ay à l'affaire pour lequel ie vous supplie encore de toute mon affection de vous employer et de faire en sorte que la chose soit tenue secrette, car autrement ie me trouverois

³⁴ Louis du Plessis, seigneur d'Ouchamps, était un gentilhomme huguenot du Dunois. Il était le second fils d'Agisélaüs Duplessis, sieur de La Perrine à Saint-Christophe au nord de Châteaudun et d'Anne de Courcillon. Depuis le 26 mars 1621, il était lieutenant-colonel du 1^{er} régiment d'infanterie entretenu par la France au service des Etats, commandé par Gaspard III de Coligny. Site INTERNET : *De Nerderlandse Regimenten*, Infanterie Regiment 599 b.

³⁵ Henri de La Tour d'Auvergne (1611-1675), vicomte de Turenne, second fils d'Elisabeth de Nassau, avait obtenu une compagnie en 1632.

³⁶ Wallenstein assassiné le 25 février 1634 sur l'ordre de l'Empereur Ferdinand.

³⁷ Olivier Le Cercler, sieur de Laumonière, était en 1626 pasteur d'Arvert dans le colloque des Isles et l'était encore en 1637. Frères HAAG, *La France protestante*, tome X, p. 320 et 344.

³⁸ M. de La Gaubertière ou de La Gaubretière, seigneur de La Roche-Allard ou Rocheallard, était le lieutenant pour le Roi au gouvernement de Brouage.

avoir rendu le plus mauvais office du monde à une personne de qui i'en ay receu un très bon et si ie pourrois encourir l'indignation de celuy à qui ie dois tout honneur et de qui la bien veuillance m'est nécessaire et si chère. Je supplie aussi que ie sache au plustost que faire ce pourra le sentiment de Monsieur le Prince sur tout cecy et ce qu'il y a à espérer de l'honneur de sa bienveuillance en ce point. Il faudra s'il vous plaist adresser vos lettres à Monsieur Goyer³⁹, à qui ie baille celle-cy que ie finis en vous souhaitant et à Mademoiselle vostre femme tout heur et contentement. C'est,

Monsieur,

*Vostre servante bien humble et très
affectionnée*

A. de Polignac

A Paris, ce 6^{me} mars 1634

Le cardinal de Lorraine et la princesse sa femme se sont sauvez de Nancy, abillez en paisant et paisane⁴⁰ ; ce qui n'augmentera pas la faveur de Monsieur de Brassac.

Le discours que ie vous ay fait n'est point pour aucune occasion que j'aye de soubçonner M. de Ch. des choses dont on la voulu autrefois accuser, mais i'ay grande occasion de désirer que luy et les siens ne tombent pas dans tous les inconvénients dont nous sommes menassez et que mes enfans soyent esloignés de la tantation et ayent leur vocation en un païs où il est au moins permis d'estre homme de bien à qui le veut. Ne pensez pas qu'il y ait de finesse en tout cecy. Je n'ay, grâces à Dieu, point accoustumé d'user de telles procédures pour venir à mes fins.

B. U. Leyde, BPL 293/II

³⁹ Pierre Goyer ou Gohier, sieur de La Roupère, d'une famille réformée d'Angers, était un agent des Châtillon. Il avait épousé en secondes noces le 12 novembre 1617 au temple de Saumur Guyonne Bigot. Veuf, il s'était remarié par contrat passé le 22 juin 1619 devant Campardon notaire à Paris avec Suzanne du Moulin, veuve de Germain Le Hunat, écuyer, sieur de Bonvilliers, demi-sœur de Pierre du Moulin et de Marie du Moulin, la seconde femme d'André Rivet.

⁴⁰ Le duc Charles IV de Lorraine sous la pression de la France avait abdiqué le 19 janvier 1634 en faveur de son frère cadet Nicolas-François évêque de Toul. Le duché aurait dut revenir à la femme de Charles IV, Nicole de Lorraine, légitime héritière du duché, mais celle-ci peu désireuse d'assumer cette fonction favorisa sa sœur Claude qui, ruinant les visées de Richelieu de la marier à un prince français, épousa le 18 février son cousin Nicolas qui n'avait reçu que les ordres mineurs. Tous d'eux purent s'enfuir en Toscane.

13 avril 1634 - Paris
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet

Monsieur,

Depuis celle que ie vous escrivis la semaine passée, le traisté dont ie vous faisois mention a esté rompu par une personne, qui aime cette famille, de sorte que ie suis, Dieu mercy, hors de cette alarme, mais j'eusse bien désiré n'estre plus sujette à retomber en de pareilles néantmoins ie ne sçay si j'ose espérer que nous trouvons grâce envers ceux de qui nous aurions besoin pour cet effect, car il me semble n'y avoir pas de bonnes nouvelles de ce costé là quoy qui en arive après avoir fait ce que i'ay estimé estre de mon devoir ie me consoleray en celuy qui ne fait rien que pour le bien de ses enfans lesquels ne doivent absolument désirer que le Royaume des cieux. C'est ce que ie luy demendé pour moy et les miens remettant le reste à sa providence et cependant pour justifier M. de Ch. sur ce project, qui Dieu mercy n'a pas réussi, jugez si celuy est chose agréable de penser que s'il venoit à deffaillir il auroit perdu trente année de services et beaucoup de dépenses qu'il a faites sans que les siens s'en peussent prévaloir, mais de cela et de toute nostre subsitance temporelle il s'en faut reposer sur la bonté de celuy qui ne nous ayant pas refusé les plus grandes choses [...] pouvoir des moindres selon nostre besoin. Je remets au Sieur Goyer à vous mander les nouvelles qui courent dont ie me dispenseray pour cette fois, estant pressée de finir ce discours. Pour conclusion duquel ie vous demande pardon de mes importunités et vous supplie me croire,

Monsieur,

Vostre servante très affectionnée
Anne de Polignac

A Paris, ce 13^{me} avril 1634.

Mademoiselle Rivet trouvera icy les assurances de mon service.

B. U. Leyde, BPL 293/II

28 avril 1634 - Paris
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet

Monsieur,

Je ne sçay comment vous pouvoir rendre d'assez dignes remerciements pour le signallé office que i'ay reçu de vous, lequel ne pouvoit este fait plus à propos, ie m'en sens vostre redevable et souhaiterois que mes services vous tesmoignassent ma recognoissance, mais jusques icy ie vous ay esté fort inutile et à Mademoiselle vostre chère moitié quoy que j'aye resenti plusieurs effects de la bienveillance de l'un et de l'autre.

Je vous requière encore cette courtoisie de vouloir présenter la lettre que j'écris à Monsieur le Prince et l'asseurer que ie me sens extrêmement son obligée pour toute la bonté qu'il deigne exercer envers moy et les miens en laquelle aussi ie me confie et serois très marrie de le presser mal à propos.

Pour Monsieur de Chastillon, ie sçay combien il honore et respecte Son Excellence et que son but est de le servir et ne luy déplaire en quoy que ce soit, mais ayant trouvé beaucoup de difficultés aux affaires qu'il a eues en Hollande, il a creint que s'il venoit à manquer ses enfans rencontrassent encore plus d'obstacles à leur advancement en ce país là ; toutefois puis que Son Excellence les deigne prendre en sa protection, il y a apparence que Dieu veut bénir nos désirs en ce point veu qu'il leur a suscité un si bon appuy sur lequel après Nostre Seigneur ie me reposeray pour leur condition souhaitant qu'ils se puissent rendre cappable de servir luy et les siens.

Quant aux nouvelles d'icy, Monsieur Goyer n'oublira pas à vous en faire part. Je luy ay dit ce matin comme j'appris hier de deux de nos pasteurs que l'on commence à faire exécuter dans les provinces les arrêts donnez contre les ministres estrangers où on comprend ceux de Genesve. Un desputé de Montpellier m'a aussy dit que le collège de Nismes après avoir esté mi parti entre les Jésuistes et ceux de nostre Religion a esté enfin entièrement auté aux nostres, qui est la procédure que l'on tient pour le consulat, néantmoins on dit que le Pape n'est pas contant. Le Seigneur veuille faire réussir toutes ces choses à sa gloire et nous donne d'attendre avec joy et patience la perfection de son œuvre en l'accomplissement de ses promesses. Je suis,

Monsieur,

Vostre très affectionnée et obligée servante
Anne de Polignac

A Paris, ce 28^{me} avril 1634.

Je vous supplie agréer que ie baise icy les mains à Madamoiselle Rivet l'asseurant de mon affection à son service.

B. U. Leyde, BPL 293/II

1^{er} juin 1634 – Paris
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet

Monsieur,

Je suis bien marrie que la lettre du Sr. Gohier vous ait mis en peine, ie n'avois pas receu la vostre lorsqu'il vous escrivist et ne sçavois si les mienes vous auroyent esté rendues, de quoy j'étois en inpatience creignant de me trouver en demeure envers Monsieur le prince à la courtoisie et bonté duquel ie devois bien un très humble remerciements, mais depuis, Monsieur, j'ay appris par deux de vos dépesches toutes les dilligences qu'il vous a plu de faire pour moy dont ie ne vous puis rendre d'assez dignes grâces. Il n'est pas besoing d'inportuner Son Excellence pour une response, suffit qu'il vous la faite bonne. J'espère que le mal de Madame sa femme sera desia passé puis qu'il y avoit de l'amendement.

Nous n'avons point veu les imprimés dont vous faites mention touchant Monsieur de Laval⁴¹, mais je croy que ce qui vient de sa part ne peu estre guière raisonnable, veu la piété en laquelle il est, et, à la vérité, il y a toute sujet de croire que c'est une punition de son ingratitude envers Madame sa mère. Dieu veuille luy redonner un meilleur esprit et une vraye repentance.

J'ay veu par ce que vous écrivez au Sr. Gohier comme vous désireriez d'apprendre le sujet du voyage de Monsieur Ferry⁴², duquel jusqu'à présent il n'a rien peu sçavoir seulement luy a t-on demandé s'il ne s'estoit point examiné en chemin pour voir quelle occasion il pouvoit avoir donnée de le soubsonner, à quoy il respondit qu'il sentoit sa conscience fort nete n'ayant fait chose aucune qui le peut rendre coupable envers le Roy, que de cela il en estoit très aseuré. On luy tesmoigna qu'on le croyoit presque bien ainsi, mais que pourtant on ne luy donneroit pas si tost congé non plus qu'à l'autre pasteur et à cet habitans de Metz qui sont venus avec luy par ordre du Roy, mais que s'ils s'ennuyoyent à Fontainebleau ils pouvoient venir à Paris en attendant le retour de la Cour qui seroit de deçà vers les festes. Ils se servirent de cette permission et depuis sont retournez à Fontainebleau pour voir s'ils pourront advencer quelque chose, mais ie ne sçay si cela est à espérer promptement veu la méthode dont on use envers tous les autres qui est de tenir leurs affaires en longueur. Monsieur Jamet, ministre de Gien et Monsieur Hummes⁴³ sont en cette peine ausquels on

⁴¹ Frédéric de La Trémoille (1603-1642), comte de Laval, était le second fils de Claude de La Trémoille et de Charlotte-Brabantine de Nassau. Personnage psychotique, sa vie fut celle d'un héros de roman picaresque, allant de déchéance en déchéance.

⁴² Dans sa lettre du 18 mai 1634, la ministre Aubertin mentionne à André Rivet que Paul Ferry (1591-1669) ministre de Metz et Jean Jassoy (1595-1677), ministre de Courcelles-Chaussy, avaient été mandés par le Roi à Paris « sans sçavoir pourquoy » (B. U. Leyde, BPL 301/12). Le 9 octobre 1634, Adriaan Pauw, l'un des ambassadeurs extraordinaires des Provinces-Unies envoyées à Paris pour négocier l'alliance avec la France, écrivait à Rivet : « Les ministres de Metz ont eu leur congé. Ils sont sur leur départ après avoir veu Monseigneur le Cardinal qui les a congédiés de bonne grâce et avec force compliments. Monsieur Fery quittera Paris par un bon presche qu'il fera demain à Charenton. Il est homme éloquent et de grand mérite ». B. U. Leyde, BPL 2211a/111.

⁴³ Daniel Jamet ministre de Gien et David Home ministre de Chilleurs-aux-Bois. Le premier était originaire de Genève et le second d'Ecosse.

donne des remises de jour à autre et semble que l'ont ait quelque dessain pour auquel parvenir toutes les choses ne soyent pas encore préparées. Peut-estre qu'avant que l'on en soit là, il arivera divers rencontres qui pourront fort esloigner cette besoigne.

On croit le traité de Monsieur rompu et qu'il a esté contraint de prendre cette voye pour esviter un plus grand accident⁴⁴. Monsieur de Rohan est atendu cette semaine à la Cour⁴⁵ avec Madame de Lorraine a esté reçue avec de grandes civilités du Roy et de la Reine, qui allèrent au devant d'elle bien avant dans la forest de Fontainebleau et là firent mettre avec Leurs Majestés dans leur carrosse depuis elle a esté festoyée à quelque maison de plaisance auprès de Fontainebleau et tient on qu'elle va faire bastir en cette ville à l'hostel de Lorraine.

Je ne me suis point encore aquittée de la commission qu'il vous a plu me donner envers Monsieur de Charnacé⁴⁶ qui n'a passé icy que comme un éclair et en fleury. Lorsque j'auray le bien de le voir ie ne manqueray de le faire resouvenir de vostre recommandation et m'estimeray heureuse si ie vous puis rendre quelque servivce à quoy ie me recognois fort obligée et à demeurer toute ma vie,

Monsieur,

*Vostre servante très affectionnée
Anne de Polignac*

A Paris, ce premier de juin 1634.

Je vous supplie que Mademoiselle Rivet trouve icy mes baise mains et les assurances de mon service.

B. U. Leyde, BPL 293/II

⁴⁴ Gaston d'Orléans (1608-1660), le turbulent frère de Louis XIII, qui depuis 1632 s'était réfugié à Bruxelles, négociait son retour en France.

⁴⁵ Henri II de Rohan, duc de Rohan, le bras de la résistance armée des protestants dans les années 1620 que Gaspard III de Coligny avait renoncé à suivre en 1622, à la différence de son frère Soubise, était rentré au service du Roi et avait reçu le commandement des forces françaises dans le canton des Grisons en Suisse pour prévenir l'avancée des troupes espagnoles. Rohan arriva à la Court le 4 juin où le Roi et le cardinal Richelieu le reçurent aimablement. Jack Alden CLARKE, *Huguenot Warrior : the Life and Times of Henri de Rohan, 1579-1638*, Martinus Nijhoff, La Haye, 1966, p. 195.

⁴⁶ Hercule-Girard, baron de Charnacé, ambassadeur de Richelieu auprès du prince d'Orange.

18 novembre 1634 - Châtillon
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet

Monsieur,

Je vous rends grâce bien humble de la faveur de votre souvenir et de tant de bons offices que mes enfans ont receu de vous dont eux et moy vous demeurons redevables. Ils ont fait Dieu mercy leur voyage assez heureusement et sont icy dès dimanche dernier. Monsieur leur Père les ayant amenés avec luy de Paris où il les avoit attendu et d'où nous n'apprenons pas beaucoup de nouvelles depuis l'arrivée de Monsieur⁴⁷ qui a mis la Cour en grande exaltation comme vous aurez appris. Son Altesse est partie d'Orléans pour aller à Blois, après avoir eu quelques jours avec luy Monsieur Bouthillier, le capuchin Joseph, le Sr. Maillan, jésuite et confesseur du Roy et deux docteurs de Sorbonne, à sçavoir les Sieurs Lescot et Isembert, lesquels on estime qu'il aura eu advis touchant les points de conscience qui peuvent estre mis en avant sur le sujet de son démariage, auquel plusieurs choses concluent et croit-on que Son Altesse pourra retourner à Paris dans la fin de l'année.

Vous sçavez mieux que nous ce qui se passe en Allemagne et estes aussi informé de la continuation de nos maux dont Monsieur votre frère⁴⁸ qui est à Paris veoid et sçait les particularités. Le Seigneur y pourvoira s'il luy plaist selon sa sagesse et bonté infinie qui donne au siens par dessus ce qu'ils demendent et pensent. Je le supplie vous combler de plus en plus de ses meilleurs bénédictions et vous,

Monsieur de me croire,

Vostre très affectionnée servante
Anne de Polignac

A Chastillon, ce 18^{me} novembre 1634.

Mademoiselle Rivet trouvera icy avec votre permission les assurances de mon service et mes bien humbles recommandations. J'ay pris la liberté de vous faire l'adresse de mes lettres que ie vous supplie faire distribuer.

⁴⁷ Gaston d'Orléans était revenu en octobre 1634 en France, avec l'agrément de son frère, peu avant que la France entre militairement dans la lutte contre les Habsbourg. Commença alors pour lui une période d'apparente tranquillité, qu'il passa dans son apanage des bords de Loire à Blois où il acheva la construction du château.

⁴⁸ Guillaume Rivet, sieur de Champvernon, pasteur de Taillebourg, frère cadet d'André Rivet, avait été chargé de défendre à Paris les intérêts des Eglises de Saintonges. Dans sa correspondance à son frère il conte les aléas de sa députation. A son retour de Paris, il entreprendra sa querelle avec Moïse Amyraut à propos de la grâce universelle.

Monsieur, ie vous remercie très humblement du livre qu'il vous a plu m'envoyer que ie n'ay peu encore voir, mais que ie ne doute pas qu'il ne soit plein d'excellente instructions, car l'homme de bien tire hors du bon thrésor de son cœur choses bonnes.

B. U. Leyde, BPL 293/II

24 janvier 1635 - Châtillon
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet

Monsieur,

Je pense que vous aurez reçu ma response à celle qu'il vous a plut m'escire par mes enfans avec une lettre pour la reine de Bohême, laquelle ie vous supplie de luy faire donner.

Depuis ce temps là nous avons appris des choses qui nous ont bien fort troublés touchant la conduite et les mœurs du Sr. Huguetan, lesquels sont du tout contraires à ce que nous avons creu et à ce que des personnes qui pensoient le cognoistre nous avoyent asseuré. Le discours en seroit trop long si ie vous en disois toutes les particularités, mais pour vous le faire court vous sçauvez que c'est un homme sans Dieu, sans foy et sans loy de qui les actions et les parolles sont pleines de souilleutés et les mains de larcin, lequel il a tasché de couvrir par quantité de mensonges, mais qui apparoist si clairement qu'il n'y a pas lieu d'en douter et par ce que nous avons appris comme il a fait vivre mes enfans mesquinement, quoy que nous luy ayons envoyé en vingt-un mois qu'ils ont demeuré en Holande depuis mon départ jusques à quinze mil quatre cent livres, qui estoit une somme assez suffisente pour entretenir avec honneur une famille composée de sept personnes tout un temps et puis après de neuf tout au plus.

Je me doute qu'il aura mescontenté forces gens leur retranchant ce qui estoit légitimement deu pour se l'approprier, car mesme luy ayant dit que ie sçaurois ce qu'il auroit donné à Messieurs Golius et Burggersdik⁴⁹ il a modifié sur son compte la partie de Monsieur Gollius qu'il avoit auparavant mis à raison de quatre pistolles par mois, à une moindre somme que vous vairez sur l'extrait que Cazemajor vous communiquera, vous suppliant Monsieur de vouloir adiouter à tant de bons offices que nous avons desia receus de vous, celuy de faire sçavoir à Messieurs Burggerdik et Gollius que nous avons entendu qu'ils fussent pleinement satisfaits et que si on a usé de quelque chicheté en leur endroit ça esté contre nostre ordre et que nous les supplions d'envoyer un certificat de ce qu'ils ont reçu dudit Huguetan outre ce que ie leur fit donner avant mon départ par les mains, qui estoit cent-vingt-cinq livres à Monsieur Gollius et cent livres à M. Burggersdik. En quoi ie pense qu'il ne m'aura pas trompée estant moy mesme sur les lieux.

⁴⁹ Jacobus Golius était professeur d'arabe et de mathématiques à l'université de Leyde et Franco Burgersdijk professeur de logique et de physique.

Toutesfois, il a commis des meschancetés qui nous le font croire capable de tout. Il nous auroit fait un compte qui revenoit pour la despense de vingt-un mois à près de seize mil livres et l'ayant examiné et luy donnant encore beaucoup par dessus ce qu'il a mis nous ne trouvons pas qu'il revienne à guère plus de onze mil livres. Ce m'est un grand déplaisir de penser qu'il nous aura fait paroistre des ingrats envers ceux qui ont prît soing de mes enfans, mais cela se peut mieux réparer que le perte du temps que des jeunes gens ont faite et les mauvais exemples qu'il leur a donnés, lesquels toutefois j'espère qui feront d'autant moins d'impression en eux qu'ils avoyent en horreur très grande ses vices et sa personne de quoy néanmoins ni de tout ce que dessus nous n'avons eu aucun advis que depuis leur venue, n'ayant pas voulu nous donner ce desplaisir de si loing en quoy toutefois ils nous eussent fort obligés, mais ny eux ni leurs gens ne l'ont auzé faire. Dieu soit loué de ce que ce mal est découvert et de la délivrance d'une telle perte.

Maintenant nous sommes bien empeschés à leur trouver et gouverneur et précepteur, car Monsieur de Chastillon veut tousiours entretenir quelque homme de lettre près d'eux afin qu'ils n'oublent pas ce qu'ils ont appris et qu'ils en puissent sçavoir davantage, mais il est bien difficile à trouver de ces deus sortes de personnes telle qu'il les faudroit, les gens de bien estant très rares en ce temps⁵⁰. Dieu nous en veuille susciter par sa bonté et vous donne, Monsieur, toute la prospérité spirituelles et temporelle que vous souhaitez,

Monsieur,

Vostre très affectionnée servante

Anne de Polignac

A Chastillon, ce 24^{me} janvier 1635.

Cette voye est si pressée que ie n'ay pas loisir d'escrire à Madame de Hautain, ce sera pour un autre occasion. Son fils estoit arivé à Rouan il y a longtemps, ce qui me faite croire qu'il pourra estre près d'elle à présent. Monsieur de Lat entre les mains duquel l'a laissé l'homme qui la conduit à Rouan s'estant chargé de le mener avec luy en Holande suivant l'ordre de Madame sa mère.

Monsieur je vous supplie d'agréer que j'asseure icy Mademoiselle vostre chère femme de mon affection à son service.

B. U. Leyde, BPL 293/II

⁵⁰ M. de Châtillon porta son choix sur M. de Bouterne (Cf. lettre du 20 juillet 1636) pour être le gouverneur de ses fils.

**20 février 1635 - Châtillon
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet**

Monsieur,

Ce porteur, fils du Sr. Orteil, ancien de ceste Eglise, s'estant dédié à l'estude de la théologie où il a desia advencé quelque chose ainsi qu'on m'a dit s'est résolu après avoir esté à Brême et Amstreden de s'en aller à Leiden et parce que son père a desia dépendu à l'entretenir depuis long temps hors de sa maison, il désireroit bien qu'on voulut le recevoir à proposer si on l'en juge capable sans le faire attendre à long jours comme quelques fois cela arrive. Au moins me l'a on dit de la sorte. Si ie fay quelque faute en cela, vous m'excuserez n'entendant rien du tout en ces formes, mais i'ay seulement à vous supplier de favoriser ce jeune homme de vostre protection et s'il estoit possible de trouver quelque condition où il put s'entretenir en achevant ses estudes, vous luy feriez beaucoup de grâce de la luy vouloir procurer. Pour moy, Monsieur, ie continue tousjours à vous donner de la peine, mais vostre charité couvre tous mes deffaults et me rend de plus en plus obligée à demeurer,

Monsieur,

*Vostre très affectionnée servante
Anne de Polignac*

A Chastillon, ce 20^{me} febvrier 1635.

B. U. Leyde, BPL 293/II

8 juin 1635 - Paris
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet

Monsieur,

Sachant que vostre charité vient d'une source qui ne se tarit point, j'y ay souvent recours et ne suis pas renvoyée les mains vuides. L'office que ie vous requier maintenant est qu'il vous plaise me faire part des nouvelles que vous avez de l'armée françoise et particulièrement de la personne de Monsieur de Chastillon de qui ie n'ay point eu de lettres depuis le quatorzième du passé n'ayant rien appris du combat que par la voix publique, et quelques relations qui ont esté envoyées de la Cour dans lesquelles il y a peu de particularités, le Roy attendant encore quelqu'autre messenger outre ceux qui luy sont arivés, mais tous les passages estant entièrement clos excepté celuy de Calais. Vous aurez plustost les advis que nous lesquels vous nous pourriez donner par la voye de Bruxelles, puis que le commerce pour les lettres est encore libre.

Je sçay, Monsieur, que presque à tous les ordinaires vous écrivez à Monsieur Goyer, ie demande seulement qu'il vous plaise luy faire mention de ce qui nous concerne et vous soulageriez la peine d'une personne qui est,

Monsieur,

Vostre très affectionnée servante
Anne de Polignac

Je suis restée icy avec mes enfans qui font leurs exercices en attendant que quelque passage leur soit ouvert pour aller trouver, Monsieur, leur père. Je souhaite qu'ils se rendent capable de servir Monsieur le prince d'Orange et les siens et vous supplie d'asseurer Madame la princesse que ie suis sa très humble et très obéissante servante. Je remets à Monsieur Goyer de mander des nouvelles d'icy où on donne un peu plus de relasche que de coutume à nos pauvres Eglises. Je ne puis fermer cette lettre sans y faire mention de Mademoiselle vostre femme à qui ie baise bien humblement les mains.

A Paris, le 8^{me} juin 1635.

B. U. Leyde, BPL 293/II

**15 janvier 1636 – Sans lieu
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet**

Monsieur,

Me confiant en vostre bonté acoustumée, j'ose vous supplier de joindre vostre intercession avec la très humble prière que fait Monsieur de Chastillon à Monsieur le prince d'Orange pour avoir de luy une lettre addressante à Madame de Sainte-Croix⁵¹ de laquelle nous requérons une absolution en faveur d'un gentilhomme qui en a bien besoin, quoy qu'il ne croye pas à celle de Rome, ayant fait ceste faute de servir à la sortie d'une religieuse hors du couvant de Ste-Croix, mais avec plusieurs circonstances qui rendent la fille plus coupable que luy et parce qu'elles seroyent trop longues à mettre en une lettre ie vous suppliray de les ouïr de la bouche de mon cousin de Verneuil qui a le mesme intérêt que moy en cest affaire. Le gentilhomme dont est question recherchant une de nos parentes proches qui recevoit quelque advantage en l'espousant à cause de son bien, s'il pouvoit sortir de la peine où l'ont mis les poursuites de Madame de Ste-Croix qui doit estre en quelque sorte satisfaite de celles qu'il a souffert depuis cinq ans ayant esté hors de son païs et prit par les frères qui l'ont traité à leur mode, de sorte qu'il a bien eu occasion de se repentir de sa folie. S'il plaisoit maintenant à madite Dame de Ste-Croix de lui remettre ceste faute, elle obligeroit plusieurs personnes de condition qui s'intéressent en cest affaire et qui se sentiront grandement redevables à Son Excellence s'il deigne y employer sa recommandation de quoi ie n'ose le supplier puis qu'une personne plus considérable que moy a fait cest office, lequel il vous plaira de favoriser, vous demandant milles pardons de mes continuelles importunités.

J'auroy bien à vous entretenir sur d'autres sujets, mais il faut avoir plus de loisir que ie n'en ay à présent, ne faisant que d'ariver en ce lieu où i'ay à m'acquiter de plusieurs commissions que m'a données Monsieur de Chastillon qui est maintenant en Champagne. Nostre Seigneur luy veuille continuer sa protection et l'asistance de son esprit. Faites-moy la faveur de me croire,

Monsieur,

*Vostre servante très affectionnée
Anne de Polignac*

Permettez-moy de baiser icy les mains de Mademoiselle vostre femme et de l'assurance de mon service.

Mes enfans sont avec Monsieur leur père.

A Paris, ce 15 janvier 1636.

B. U. Leyde, BPL 293/II

⁵¹ Flandrine de Nassau (1579-1640), abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, était la demi-sœur de Frédéric-Henri de Nassau.

20 juillet 1636 - Châtillon
La Maréchale de Châtillon
à André Rivet

Monsieur,

L'opinion qu'on a eue que l'armée de Messieurs les Estats ne se mettroit point en campagne cette année a retardé jusques icy le voyage de mes enfans en Holande mais l'entrée des Hespagnols dans la Picardie faisant fait un autre jugement Monsieur de Chastillon s'est résolu de faire passer ses deux fils avec Monsieur Pau, lesquels ie n'ay voulu laisser partir sans vous renouveler par ces lignes, les assurances de mon service et vous demander la continuation de vostre bienveillance pour eux et pour moy qui vous conjure par la charité dont Nostre Seigneur nous estreint de leur vouloir départir vos bons et saints conseils et leur faire ceste faveur de les advertir de leur[s] fautes lorsque l'occasion s'en présentera ce qui n'arive que trop souvant à ceux de cest aage. Ce n'est pas que jusques icy Dieu ne les ait préservés de beaucoup de mauvaises habitudes à quoy la jeunesse de ce temps est suspecte, mais hélas la racine de tous vices est en l'homme et les mauvais exemples sont si fréquents par toute sa teste qu'il y a beaucoup à appréhender pour ceux qui ne cognoissent pas encore la malice de ce poison. Je m'asseure qu'ils recevront vos préceptes avec respect estant par la grâce de Dieu assez bien nés, c'est pourquoy j'ose vous supplier avec plus de liberté de les leur vouloir départir selon vostre bonté accoustumée dont nous avons desia senti plusieurs effects pourveu que Nostre Seigneur leur face la grâce de vivre en sa creinte. Ils seront assez advantagés. Il faut laisser les autres choses à Sainte Providence.

Vous sçavez, Monsieur, ce que vous eutes charge de m'escire, mais peut-estre que Monsieur de Chastillon ne vous a pas dit ce qui luy fict promis à son dernier voyage des Pais-Bas par Monsieur le prince, qui de son propre mouvement luy demanda quant il luy vouloit envoyer ses deux fils afin qu'il les mit en charge à quoy il n'y auroit nulle difficulté, qu'il entendoit donner le régiment à l'aisné et la compagnie de cavallerie au cadet, néantmoins j'aprans qu'il n'est pas à présent en ceste disposition pour l'aisné, mais ie remets et cela et tout le reste entre les mains de celuy qui sçait mieux que nous mesme ce qui nous est propre, lequel ie supplie vous donner et à Mademoiselle vostre chère compagne toute la prospérité que vous souhaite,

Monsieur,

Vostre servante très affectionnée

Anne de Polignac

A Chastillon, le 20^{me} juillet 1636.

Monsieur vous pouvez parler à Monsieur de Bouterne, gouverneur de mes enfans, comme à un fort homme de bien et d'honneur qui recevra comme il doit tout ce que vous luy direz.

B. U. Leyde, BPL 293/II

Jean-Luc TULOT

LA FAMILLE DECOURT

Cette famille, originaire de Picardie, installée en Saintonge, a possédé la seigneurie de Sorlut, à Cozes (Charente Maritime). Elle comporte une branche réfugiée aux Pays-Bas, qui se faisait appeler de Court, en deux mots, de même que la branche restée en France, au XIX^e siècle. Elle s'est fait agréger à la noblesse des Pays-Bas en 1819, et un des français, installé à Saint-Domingue, aurait réussi à se faire « réhabiliter » dans sa noblesse en 1776.

Ces prétentions nobiliaires nous paraissent peu vraisemblables. Aux dix-septième et dix-huitième siècle, les Decourt étaient marchands, et donc pas membres de la noblesse. Sous l'ancien régime, les personnes appartenant à la noblesse avaient tout intérêt à le revendiquer, notamment pour des raisons fiscales. Guy de Court, qui avait épousé Ermance Maillard en 1834, et que nous n'avons pas réussi à situer, se faisait appeler le chevalier Guy de Court. A l'appui de leurs prétentions nobiliaires, les Decourt ont produit une généalogie, que nous considérons comme apocryphe, avec aucune date ni nom de lieu, leur donnant une ancienne ascendance en Picardie. C'est ainsi que François de Court, mari d'Anne de Villeneuve est indiqué comme le cinquième descendant de Jean de Court, écuyer, seigneur de Troesnel en Picardie et Marie de Prignes. Une particule est ajoutée au nom de son épouse, qui s'appelait plus vraisemblablement seulement Villeneuve.

Armes : les diverses variantes comportent toujours un croissant et une à trois étoiles.

Branche hollandaise : d'azur au croissant d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

Une variante française dispose le croissant verticalement, au lieu de horizontalement, et montre des étoiles à six rais, au lieu de cinq.

Les étoiles à six rais étaient assimilées à des molettes d'éperon, et étaient considérées comme ayant un caractère plus noble.

Armes sur les couverts d'un ancien service d'argenterie française du début du XIX^e siècle (poinçon à la tête de vieillard) : un croissant vertical et trois étoiles à cinq rais, surmontés d'un lambel. Supports : deux licornes, cimier une tête de licorne.

Devise : *Alio sub sole vitrescam* (je verdirai sous un autre soleil), allusion aux persécutions religieuses et au refuge à l'étranger.

- I. François DECOURT, marchand à Etaples en Picardie, vers 1580, s'installe à La Rochelle, épouse Françoise SAUVAGE, d'où :

- II. Guy DECOURT, né à Etaples vers 1582, marchand, établi à La Rochelle, où il est qualifié marchand hôtelier et maître courtier. Il est enterré le 17 février 1641 à La Rochelle. Il épouse le 4 février 1606 à Brouage, Marie JOUBERT, née vers 1582, morte le 2 juin 1647 à La Rochelle, fille de François Joubert et Marie Brevet, d'où :
 1. François DECOURT, né vers 1609, Anne VILLENEUVE, qui suit.
 2. Suzanne DECOURT, épouse le 12 novembre 1651 à Marennes Elie CHAMBREAU.
 3. David DECOURT épouse N. SAUMAIRE. C'est peut-être lui, marchand à La Rochelle, qui meurt le 27 décembre 1677 à 60 ans, et est enterré le 29, en présence de Jacques Massiot et Charles Desbordes, gendre et beau-frère du défunt.
 4. Etienne DECOURT, peut-être épousa-t-il en premières noces, Philippe GUIOT ou Guyot, morte avant 1652. Il épouse le 23 mars 1653 à La Rochelle, Anne SAVARIT.

Enfants d'Etienne Decourt et Philippe Guiot, baptisés à La Rochelle :

- a. Etienne DECOURT, baptisé le 15 août 1638.
- c. Etienne DECOURT, né vers 1643, mort le 2 décembre 1652.
- d. Esther DECOURT, baptisée le 14 juin 1650.

Enfants d'Etienne Decourt et Anne Savarit :

- e. Marguerite (ou Anne Gabrielle, ou Anne) DECOURT, morte après 1709, épouse Paul DEDON de MARIGNAN, né vers 1641, mort à Marseille le 7 octobre 1709 (Notre Dame des Accoules, enterré aux Récolets), officier des galères, à Marseille. Elle hérite des biens de Jacques et Catherine Decourt, fugitifs en 1699.
- f. Catherine DECOURT, épouse Samuel ROQUETTE, puis Samuel SCALLE. Expatriée pour la Religion, elle laisse des biens dans la paroisse d'Aytré.
- g. N. DECOURT. Elle épouse N. BELIARD de PORTON.

h. Jacques DECOURT, réfugié à l'étranger, laisse des biens à Aytré et 2/3 d'une borderie à Tasdon, qui furent attribués en 1699 à sa sœur Anne, femme de Paul de Marignan. Il épouse Marie MONTIER, de La Rochelle, d'où :

. Jean DECOURT, épouse Elizabeth DEMPEY (?).

i. Marie Anne DECOURT, baptisée le 11 novembre 1654 à La Rochelle.

j. Elie DECOURT, baptisé le 14 octobre 1657 à La Rochelle, marraine Philippe Decourt.

k. Anne DECOURT, baptisée le 27 octobre 1658 à La Rochelle.

5. Demoiselle DECOURT épouse N. MERCIER.

6. Demoiselle DECOURT épouse N. MASSIOT.

7. Suzanne DECOURT, baptisée le 7 juillet 1619 à La Rochelle.

8. Jacques DECOURT, né le 7, baptisé le 11 février 1621 au temple de La Rochelle.

9. Pierre DECOURT, né le 19, baptisé le 29 janvier 1623 à La Rochelle.

III. François DECOURT, né vers 1609, marchand à Marennes, où il meurt le 9 décembre 1664, épouse par contrat du 4 février 1631 à Marennes, Anne (de) VILLENEUVE, fille de Jean (de)Villeneuve et de Jeanne Guibert. Il se remarie à Marennes, le 7 septembre 1653, à Marie PRESTREAU. Il eut deux filles et quatre fils du premier mariage :

1. et 2. Deux filles

3. Pierre DECOURT, né à Marennes, épouse le 13 janvier 1664, Anne THOMAS, d'où :

a. Jacques DECOURT, épouse N. Il a eu des enfants dont la descendance existait encore en 1770 à Bopunefranc (?) et Chapubourg (?), près de Marennes.

b. Marie DECOURT, épouse le sieur POUGNET, dont un fils et une fille.

4. François DECOURT, qui suit.

4. Isaac DECOURT, né à Marennes, épouse Marie BINAUD, sans postérité.

5. Hilaire DECOURT, mentionné dans le contrat de mariage de son frère en 1665.

IV. François DECOURT, né à Marennes le 26 juin 1639, mort à Cozes le 13 mars 1709. Il fut lieutenant d'une compagnie de milices par brevet du 1^{er} septembre 1671, et reçut divers grades, en dernier lieu celui de Colonel général des Pionniers en novembre 1701. Il acquit en 1706, la terre et seigneurie de Sorlut, près de Cozes. Le logis, dont la construction commença au XVII^e siècle, aujourd'hui propriété de la commune, qui l'a malheureusement défiguré en détruisant les communs semi circulaires, et en adossant une moderne salle polyvalente. On peut toujours admirer la girouette comportant un croissant et une étoile, inspirée des armes familiales. Il semble avoir eu des intérêts dans divers armements maritimes. En 1682, il est en procès avec Isaac Faneuil, de La Rochelle (Amirauté de La Rochelle, B 11). En 1699/1700, il fait une requête visant à saisir le navire la *Sara*, d'Amsterdam, chargé de sel. (B 56). En 1701, il est en procès avec Jean Garesché, de Nieulles, au sujet de la charge de sel du navire hollandais la *Dame Anne*. (B 60)

Il épouse le 19 décembre 1665 à Marennes, Madeleine CHABOISSEAU, née à Saintes vers 1641, morte à Marennes le 6 septembre 1692, fille de François Chaboisseau et d'Anne Sorin, d'où sept enfants. Il se remarie le 9 janvier 1696 à Arces sur Gironde, avec Marie FILLASTREAU (ou Fillatreau) de BOISROUSSEAU, morte le 1^{er} mai 1740 (inventaire le 21 mai à Sorlut), fille de Pierre Fillastreau, sieur de Boisrousseau et de Marie Chasteignier (ou Chastaigner). Devenue veuve, elle fait un testament le 7 juillet 1731, demeurant dans le logis de Sorlut, à Cozes. Elle se remarie le 15 juillet 1732 à Cravans, avec Jacques de LIVENNE, écuyer, seigneur de la Sulle en Viselle.

Du premier lit :

1. Marianne DECOURT, baptisée le 2 novembre 1668 dans la religion protestante à Marennes, parrain Pierre Decourt.
2. François DECOURT, réfugié en Hollande, qui suit.
3. Louis DECOURT, réfugié en Hollande, qui suivra.
4. Anne DECOURT, née à Marennes, morte jeune fille.
5. Marianne DECOURT, née en 1674 à Marennes, originaire de Saint-Aignant, morte le 13 février 1730. Elle épouse par contrat du 13 avril 1695, François NAUDIN, dont deux fils. Elle s'est remariée le 17 septembre 1716 à Saint-Just avec Claude THOMAISSIN, originaire de Saint-Aignant (17), mort en décembre 1729.
6. Marguerite DECOURT, née à Marennes, épouse N. REGNAUD (ou Regnauld), conseiller du roi et assesseur (?) de la Maréchaussée des côtes et îles de Saintonge.
7. Madeleine DECOURT, née à Marennes, morte en février 1717, épouse Thomas de RIOLLET.
8. Catherine (ou Anne) DECOURT, née à Marennes, morte en avril 1717. Elle épouse par contrat devant Authefaud, notaire à Marennes, Bertrand BRAUD, sieur des PRIZES, Président de l'Exception, dont un fils et une fille, remariée en 1716 à N. du BURGNET.

Du second mariage :

9. François DECOURT, né à Marennnes le 1^{er} décembre 1696, seigneur de Sorlut, qui suivra.
10. N. DECOURT, morte jeune.
11. Louis Benjamin DECOURT, né à Marennnes, est passé avec son frère au Cap-Français (Saint-Domingue) en 1727. Il « y a servi le roi en qualité de lieutenant & capitaine d'infanterie ». Il épouse N. de LA PORTE, sans enfants.
12. Pierre Joseph DECOURT, né à Marennnes le 18 octobre 1701, qui suivra.
13. Gédéon DECOURT, mort au Cap-Français en 1734.
14. Marie DECOURT, née à Marennnes, morte le 24 janvier 1770 à Cozes, épouse le 27 février 1730, Abraham (de) BARGIGNAC, né le 19 février 1690, mort en 1741, à Cozes, Juge sénéchal à Cozes, d'où six enfants.

BRANCHES DES PAYS-BAS

V. François DECOURT ou de COURT (fils de François Decourt et de Madeleine Chaboisseau), né à Marennnes le 30 octobre 1668, mort le 8 juillet 1751, à Dordrecht, passé en Hollande en 1683 pour la Religion. Il était propriétaire de la brasserie « Het Kruys » (la Croix) à Dordrecht, marchand et lieutenant de la Bourgeoisie.

Il épouse le 29 juin 1700 à Dordrecht, Cornelia van der LINDEN, née à Dordrecht le 20 janvier 1678, morte le 24 février 1711 au même lieu, fille de Johannes van der Linden et de Catharina van Ruytenburg. D'où :

1. François de COURT, né en février 1701, mort jeune.
2. Jean de COURT, qui suit.
3. François de COURT, né le 31 mars 1705, mort le 7 septembre 1705.
4. Catherine de COURT, née le 23 juillet 1706, morte le 26 juillet de la même année.
5. Madelon de COURT, née à Dordrecht le 4 août 1707, morte le 15 août 1782, à Bordeaux, épouse le 29 mai 1740, Jacob de COURT, son cousin-germain, né le 25 octobre 1707 à Rotterdam, mort le 5 Décembre 1751 à Bordeaux, où il s'était établi, fils de Louis de COURT et de Catherine van HOOGSTRAATEN.
6. Catherine de COURT, née le 11 octobre 1709, morte le 28 novembre 1709.

VI. Jean de COURT, né à Dordrecht le 4 août 1702, mort le 24 avril 1759 à Dordrecht, marchand, propriétaire de la brasserie « Het Kruys » épouse par contrat du 10 avril 1740, Petronella Catharina van STEENBERGEN, née le 26 mai 1705 à Dordrecht, où elle meurt le 29 juillet 1782, fille du docteur Hendrik van Steenbergen et d'Anna Susanna Dablijn, d'où :

1. Cornélie Anne de COURT, née le 8 janvier 1745 à Dordrecht, morte le 30 mai 1834 à Cronestein y épouse le 26 octobre 1772, Louis Lancelot MAIZONNET, né à Delft le 6 octobre 1745, mort le 27 octobre 1773 à Dordrecht, Ministre de l'église française de Dordrecht, fils de Jean Louis Maizonnet (1712-1783), de Genève, ministre de l'église française de Dordrecht, et de Marie Anne de Marconnay. Louis Lancelot Maizonnet est l'auteur de l'ouvrage : *Histoire du peuple d'Israël, depuis la création du monde jusqu'au retour de la captivité de Babylone, tirée de l'Écriture Sainte*, 3 volumes, Dordrecht et Rotterdam 1778. D'où une fille.
2. Jonkheer Henri François de COURT, né à Dordrecht le 4 septembre 1746, mort à Dordrecht le 17 février 1823. Brasseur, puis marchand, il fut membre du conseil de Dordrecht de 1784 à 1786, échevin en 1795 membre du conseil municipal de 1811 à 1815, vice consul du Danemark de 1794 à 1814, et de Norvège (1794-1814), membre de la Noblesse des Pays-Bas à partir de 1819, membre de l'Académie des Beaux-Arts d'Amsterdam en 1822. Il épouse le 9 décembre 1781 à Rotterdam, Jeanne Marguerite COIGNON, née à Rotterdam le 16 mars 1748, morte à Dordrecht le 24 novembre 1817, fille d'Etienne Coignon et de Marguerite Durand. Leur descendance figure dans le Livre de la Noblesse des Pays-Bas.

V. Louis de COURT, (fils de François Decourt et Madeleine Chaboisseau) né le 20 avril 1670 à Marennes, mort le 8 octobre 1737 à Rotterdam, réfugié aux Pays-Bas, épouse le 8 août 1694 à Dordrecht Anne van DER LINDEN, née le 5 octobre 1662, morte sans enfants le 22 novembre 1699 à Dordrecht, sœur de l'épouse de son frère François (voir ci-dessus). Il se remarie le 28 novembre 1700 avec Catherine van HOOGSTRATEN, née à Dordrecht le 9 mai 1675, morte le 14 janvier 1712 à Rotterdam. Du deuxième mariage :

1. François de COURT, né le 5 septembre 1701 à Dordrecht, où il meurt le 25 juillet 1704.
2. Marguerite de COURT, née le 8 août 1704 à Dordrecht, mort le 5 juin 1792 au même lieu.
3. Madelon de COURT, née le 3 avril 1706 à Dordrecht, morte le 6 septembre 1759 à Rotterdam.
4. Jacob de COURT, né le 25 octobre 1707 à Rotterdam, mort le 9 décembre 1751 à Bordeaux, où il s'était établi en 1728. Il épouse le 29 mai 1740 à Dordrecht sa cousine-germaine Madelon de COURT, née à Dordrecht le 4 août 1707, morte à Bordeaux le 15 août 1782, fille de François, de COURT et de Cornelia van der Linden, d'où :

- a. Louis François de COURT, né le 11 juillet 1741 à Bordeaux, où il meurt le 22 octobre 1802.
- b. Cornélie Madelon de COURT, née le 29 juillet 1742 à Bordeaux, morte à Bordeaux le 16 mars 1807. Elle épouse le 29 mai 1777 à Bordeaux (registres protestants) François Rodolphe STEHELIN, négociant, né à Bâle le 12 janvier 1749, mort le 30 juillet 1813 à Bordeaux, d'où un fils.
- c. Jacob de COURT, né le 28 avril 1747, à Bordeaux, où il meurt le 17 janvier 1750.
- d. Jean de COURT, né le 29 mai 1751 à Bordeaux, célibataire.

BRANCHES DE FRANCE ET DES ANTILLES

V. François DECOURT, seigneur de Sorlut, (fils de François Decourt et de Marie Fillastreau de Boisrousseau), né le 1^{er} décembre 1696 à Marennes, mort en 1750. Il est qualifié de « banquier » en 1717. Il faut noter qu'il avait le même prénom que son demi- frère aîné, né du premier mariage de son père. Il épouse le 1^{er} novembre 1715 à La Rochelle, Marie Elisabeth JAMAIN (ou Janin) fille de Pierre Jamain et de Marie Bardin. Ce mariage était un mariage protestant, car il est précisé à leur sujet « qui se disent mariés » en 1724. Ils s'installent au Cap-Français, à Saint-Domingue, en 1738. Ils ont eu douze fils et trois filles, avec une considérable mortalité infantile :

1. Pierre François DECOURT, baptisé le 5 avril 1717 en l'Eglise catholique de Saint-Nicolas, à La Rochelle, mort à Nantes en 1769. Il épouse à Rennes N. de MARIGNAUX (ou de Marigo), morte le 11 février 1776 à Clerac (?). Ils partent pour Saint-Domingue, puis reviennent à Nantes. Elle se remarie en 1774, à M. de LILLANCOURT, commandant du Fort Louis. D'où deux filles :
 - a. Catherine Hélène Agnès de COURT, épouse le 26 avril 1775, Jacques comte de GRIPIERE de MONEROC, de Laval (ou Moneroc Laval de Gripière), né le 17 mars 1739, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des Maréchaux de France, demeurant à Nérac. Elle était veuve en 1789.
 - b. Anne Victoire Emilie de COURT, épouse en 1775 N. MARCLENNE (ou Marcienne, ou Marcleune, ou Abraham Maclean), de Nur en Poitou, officier d'infanterie. Veuve, elle demeure à Niort, morte au début du XIXe siècle. Dont un fils et une fille.
2. Jacques Etienne de COURT, né le 8 décembre 1718, baptisé le 11 en l'église Saint-Nicolas, mort en 1738.
3. Marie Elisabeth de COURT, née le 24 mars 1720.

4. Madeleine Esther de COURT, née le 10 juin 1721, morte en 1789 à Saint-Domingue.
 5. Joseph Guy Théodoze de COURT, né le 7 mars 1723, mort enfant.
 6. Jean Benjamin de COURT, né le 16, baptisé le 18 juin 1724 à La Rochelle (Saint-Nicolas).
 7. Joseph Guy Théodoze de COURT, né le 9 novembre 1723 à La Rochelle, mort à Saint-Domingue.
 8. Benjamin Josias Elie de COURT, né le 24 février 1727 à La Rochelle, mort enfant.
 9. Paul François de COURT, né en octobre 1728, mort enfant.
 10. Constantin Gédéon Augustin de COURT de SORLUT, né le 21 novembre 1730 à La Rochelle, mort pendant la Révolution.
 11. Marie Madeleine de COURT, née en décembre 1730 ou 1731, morte au Cap-Français.
 12. Paul François de COURT, né le 21 avril 1732, mort au Cap-Français, où il vivait en 1789.
 13. Benjamin Josias Elie de COURT, né le 20 avril 1733 à La Rochelle, mort garçon.
 14. Thomas Charles Auguste de COURT, né le 16 juin 1734 à La Rochelle, mort à Saint-Domingue.
 15. Jean Mathis Mathias de COURT de la TONNELLE, né à La Rochelle en 1735, mort en 1794 à Londres, chevalier de Saint-Louis, commandant de la Petite Anse, dépendant du Gouvernement du Cap-Français, à Saint-Domingue. Il se fait « réhabiliter » à Paris, dans la noblesse de ses ancêtres en 1776, puis retourne à Saint-Domingue. Il revient en France lors de la Révolution, émigre en Hollande, puis en Angleterre. Il s'était marié en août 1771. D'où un fils :
 - a. N. de COURT, né à Saint-Domingue, officier lors de la Révolution, aurait été guillotiné en 1794.
- V. Pierre Joseph de COURT, (fils de François de Court et de Marie Fillastreau de Boisrousseau), né à Marenes le 18 octobre 1701, baptisé le 19, mort le 8 décembre 1779 à Cozes. Bourgeois et seigneur de la terre de Sorlut lors de son mariage. Il passe en 1727 au Cap-Français, et revint en Métropole en 1739. Il sert depuis le 24 juin 1741 (contrat du 30 août 1741) en qualité de capitaine d'une compagnie détachée de dragons, paroisse de Cozes, dépendant de la capitainerie des garde-côtes de Royan. (Commission, A.D. Charente Maritime B 34), puis fut licencié à Cozes. En 1760, il se faisait appeler « écuyer », bien que, comme nous l'avons vu, sa noblesse nous paraisse douteuse. Il épouse le 11 septembre 1741, Anne BERTHELLOT ou Berthelot, née à Jonzac le 24 août

1714, morte en 1793, fille de Maurice Berthelot et d'Anne Poirier. Ils ont eu onze enfants :

1. Pierre François Maurice de COURT, né à Cozes le 13 juillet 1742, mort sans enfants à Bordeaux. Lieutenant d'infanterie, il passa à Londres où il fit du commerce. Il était banquier. Il épouse en 1778 à Londres, N. UTSON, née en Angleterre.
2. Joseph Gui Théodore de COURT de MONBRUN, qui suit.
3. Jean Baptiste Gédéon de COURT, né à Cozes le 10 février 1745, mort le 15 novembre 1777 au Cap-Français. Il épouse à Paris le 9 août 1775, Catherine Rozalie de La PERRIERE, morte en 1784, d'où une fille :
 - a. Anne Catherine Rosalie Olivia de COURT, née à Paris le 16 avril 1776, y épouse le 17 février 1796, le comte Ange Marie d'EYMAR, né le 1^{er} septembre 1754 à Forcalquier, mort sans postérité à Genève le 11 janvier 1803, fils de Louis Joseph François d'Eymar, seigneur de Bignosol et de Thérèse de Robina. Il fut élu aux Etats-Généraux en 1789, puis député des Basses-Alpes à l'Assemblée Nationale, puis Ambassadeur à Turin, participant aux négociations qui aboutirent à la paix de Campo-Formio en 1797 et ensuite préfet du département du Léman à compter de l'an VIII.
4. Barthélemy Isaac Alexandre de COURT, né à Cozes le 24 août 1746, y mourut le 14 août 1747.
5. Marie Anne *Suzanne Thérèse* de COURT, née à Cozes le 1^{er} octobre 1747, morte le 19 novembre 1804 à Rochefort. Elle épouse le 26 juillet 1768 à Cozes (contrat du 30 juillet, Dillé notaire à Saujon) Jean Charles GARNIER, né le 22 juillet 1736, mort le 4 mars 1804 à Rochefort, négociant armateur à Rochefort, fils de Jean Garnier, marchand et de Suzanne Monnier. Ils ont quatre enfants.
6. Adélaïde Madelon Antoinette de COURT, née à Cozes le 11 juillet 1749, épouse le 6 janvier 1766 à Cozes, Pierre SAUVAITRE (ou Sauvêtre), demeurant à Gautreau, près de Jonzac. Ils ont six fils et six filles.
7. Alexandre Etienne Auguste de COURT, né le 5 décembre 1751 à Cozes. Il passe aux Indes en 1774, est agent de la Compagnie des Indes, sur la côte de Malabar, y devient gouverneur jusqu'à la Révolution. Il entre ensuite dans l'Administration de la Marine, et est fait prisonnier à Pondichéry. Il épouse Antoinette M., morte en 1773, sans enfants.
8. Henriette *Sophie* Elisabeth de COURT, née à Cozes le 11 juillet 1753, épouse en 1781, David Melchizédec Raoul d'OZILLIGE, morte sans enfants.
9. Judith Marguerite Esther de COURT, née à Cozes le 29 août 1754, morte en 1798.
10. Baptiste Louis Benjamin de COURT, né à Cozes le 11 février 1756, baptisé le 10, mort à Saint-Marc (Saint-Domingue) le 17 avril 1778, lieutenant de Marine.

11. Louis Jacob Frédéric de COURT, né le 5 août 1760 à Cozes, mort à quatre mois.

VI. Joseph Guy Théodore de COURT de MONBRUN, né à Cozes le 29 septembre 1743, baptisé le 30. On ignore d'où vient ce nom de Monbrun. Il est lieutenant des canoniers garde-côte, jusqu'en 1792. Il rend hommage à la Sirerie de Pons, pour sa portion des rentes du fief du petit Fléac, la rente noble des Moulins de Marjolène et le fief de Blazac, entre 1779 et 1788 (A.D. Charente Maritime B 2070). Il épouse le 29 novembre 1778, Marianne Catherine BOULANGER de LA MOTTE, ou (de) La Motte Boulanger, née à Langerie en 1743/44, morte en juin 1818, « du lieu de Montplaisir, paroisse de Cozes », fille de Mathieu Boulanger de Langerie et de Marguerite Serrizier. Ils ont :

1. Marguerite Anne Catherine de COURT, née à Cozes le 29 septembre 1779, baptisé dans la religion protestante le 1^{er} octobre, parrain, son grand-père Pierre Joseph de Court, marraine sa grand-mère Marguerite Boulanger-Serrizier. Il épouse le 28 février 1810 à Cozes, Pierre Guillaume RODIER, né à Epargne le 20 février 1773, propriétaire, fils de feu Guillaume Rodier, propriétaire et de Benigne de Longueville.
2. Joseph Marie Alexandre de COURT, né le 17 septembre 1781 à Cozes, mort le 26 février 1802
3. Jean Charles Frédéric de COURT, né le 17 novembre 1782 à Cozes, mort le 16 novembre 1799.
4. Pierre Gustave Amédée de COURT, qui suit.
5. Sophie *Clarisse* Coralie de COURT, née à Cozes le 18 octobre 1789, morte le 5 juin 1825 à Cozes. Elle épouse le 20 juillet 1818 à Cozes, Jean Pierre Louis DUPLAIS, propriétaire, maire de Luchat, lors de son mariage, puis demeurant à Cozes, né le 26 août 1788, fils de Jean François Duplais, homme de loi et de Marie Dorothée Buisson.

VII. Pierre Gustave Amédée de COURT, né le 29 février 1784 à Cozes, mort le 15 février 1820. Il demeure à Montplaisir, commune de Cozes lors de son mariage, puis est propriétaire à Pons, domaine de La Thibaudrie, près de Pons, et épouse le 7 avril 1807 à Pons, Marie *Elizabeth* CHATELLIER (ou Chastellier), née le 27 juillet 1786 à Pons, fille de Jacques Chatellier, propriétaire à Pons et de Marie Anne Dupuy. D'où :

1. Pierre Joseph Ferdinand de COURT, né le 13 janvier 1808 à Pons, épouse Hermance PANDIN de LUSSAUDIERE, qui suit.
2. Jacques Louis de COURT, né le 25 juillet 1809 à Pons, mort à huit mois.
3. Catherine Marianne Hélène de COURT, née à Pons le 16 décembre 1810.

VIII. Pierre Joseph Ferdinand de COURT, né le 13 janvier 1808 à Pons, propriétaire, habitant en son domaine de la Tihibaudrie, près de Pons, épouse en 1834, Louise *Hermance* PANDIN de LUSSAUDIERE, (1810-1894), fille de Josué Louis Pandin de Lussaudière et d'Emilie Basset, d'où :

1. Marianne Catherine *Elisabeth* de COURT, née le 18 février 1936 à Pons, morte en 1909 (?), épouse Ernest RANSON, sans postérité.
2. Marie Emilie Hélène, dite Nelly de COURT, épouse Léon CHAUMONT, notaire à Pons, dont postérité.
3. Anne Suzanne Pauline *Edith* de COURT, née le 1^{er} janvier 1839 à Pons, morte en 1904 ou 1905 à Paris 7^e, épouse Paul Emile BONNIOT de RUISSELET, né le 7 juin 1839 à Villebois-Lavalette (Charente), mort le 10 décembre 1899 à Jarnac, fils de Jules Michel Bonniot de Ruisselet, médecin, et de Louise Emilie de Jarnac, d'où postérité.
4. Louise *Berthe* de COURT, née le 15 mars 1840 à Pons, épouse Gustave MARIOCHEAU, notaire, sans postérité.
5. François *Guy* Marie de COURT, né le 28 novembre 1841 à Pons, mort en 1911, épouse en 1868, Irma RODIER (1844-1894), d'où deux enfants :
 - a. Laure *Madeleine* de COURT, née en 1870, morte en 1951, épouse Maurice NOGARET (1866-1910), sans postérité.
 - b. William de COURT, né en 1873, mort en 1915 dans un sous-marin, au large de la Gironde, épouse S. DELOUIS, morte en 1929.

NON RATTACHES

David DECOURT, né vers 1617, mort le 27 décembre 1677 à La Rochelle, marchand à La Rochelle, épouse le 23 septembre 1642 à La Rochelle, Jeanne DEBIARROTS (ou de BIAROTTE ou DEBIAROTTE).

Lors de son décès sont présents Jacques Massiot, son gendre et Charles Desbordes, son beau-frère ; d'où :

1. David DECOURT, baptisé le 10 août 1644.
2. David DECOURT, mort le 13 juin 1648, âgé de huit jours.

3. Jeanne DECOURT, épouse le 12 février 1673 à La Rochelle, Jacques MASSIOT, fils de Jacques Massiot et de Marie Belin. Jacques Massiot est présent lors de l'enterrement de son beau-père en 1677.

Jacques DECOURT, marchand à La Rochelle, épouse Marie GIRAUDEAU, d'où :

1. Marie DECOURT, baptisée le 6 novembre 1644, morte le 12 septembre 1627.
2. Jeanne DECOURT, baptisée le 11 août 1647.
3. Jacques DECOURT, baptisé le 2 mars 1655.

Moïse de COURT, convoqué par les Juges de Police de La Rochelle en 1661, fut « envoyé absous », sans doute après abjuration.

Henriette de COURT, femme de Guillaume de MOUCHERON, marchand, enterrée le 4 mai 1677 à La Rochelle. Étaient témoins : Pierre Jay, marchand, beau-frère et cousin-germain de la défunte et Léonard Bernon, sieur de Bernonville, son cousin remué de germain.

Le « chevalier » Guy de COURT, épouse en 1834, Ermance MAILLARD.

Thierry Du PASQUIER

SOURCES

- Généalogie manuscrite rédigée vers 1770, propriété de Madame Annette Bonniot de Ruisselet.
- *Nederland's Adelsboek* année 81 (1990-1991), édité par le Centraal Bureau voor Genealogie, La Haye, pages 305-310
- Paul ROMANE-MUSCULUS *Généalogie Pandin*, dactylographiée.
- Contrats de mariage et pièces d'état-civil (de 1631 au XVIIIe siècle) ainsi qu'un livre de raison, concernant la famille Decourt, donnés par Madame Nogaret Aux Archives départementales de la Charente Maritime, analysés par Madame E. Chevreau. Référence 4 J 1537.
- Elisabeth FORLACROIX, *L'église réformée de La Rochelle face à la Révocation, dictionnaire biographique des membres de l'église réformée de La Rochelle à l'époque de la Révocation de l'édit de Nantes*, Thèse, Université de Montpellier III.
- *France Protestante*, 2^e édition.

LA FAMILLE WENCELIUS

Complément de l'article publié dans le *Cahier de Généalogie protestante* n° 89, 1^{er} trimestre 2005, p. 50 :

« Un luthérien employé des Forges de Dietrich, Jacques Joseph Wencelius (1777-1840) » par Thierry Du Pasquier.

Nous avons reçu une intéressante généalogie de cette famille de la part de François Wencelius, rédigée par son père Léon Wencélius. Elle remonte une génération plus haut que ce que nous avons publié. Complétée par quelques autres sources, elle a permis d'établir la généalogie suivante, beaucoup plus complète que la première version. L'histoire de cette famille souligne l'important apport des protestants étrangers en France au XVIII^e et au XIX^e siècle, avec dans le cas de la famille Wencélius, le drame de l'annexion de l'Alsace Lorraine par l'Allemagne en 1871, alors qu'une branche de la famille était installée en Allemagne.

Il est à noter également, après les célébrations de l'année Calvin en 2009, que Léon Wencelius a écrit plusieurs ouvrages sur le Réformateur.

T.D.P.

I. Samuel WENCEL qui se fait appeler WENCELIUS depuis 1687 environ, né à Ödenburg le 18 mars 1644 dans la communauté luthérienne de langue allemande (actuellement Sopron, en Hongrie, à quelques kilomètres de la frontière autrichienne), mort le 29 mai 1720 à Leutkirch (Wurtemberg). Pasteur, aurait passé quatre ans à Venise comme pasteur de la communauté allemande. Il s'est ensuite installé dans le Wurtemberg, où il a été pasteur à Isny puis à Leutkirch. Il y épousa le 17 octobre 1690 Sara von FURTENBACH, née le 25 mai 1664 à Leutkirch, morte le 15 décembre 1742, fille de Paul von Furtenbach, maire de la ville. Père de :

1. Johann Friedrich Wencelius I, qui suit.
2. Samuel Wencelius, né le 5 mars 1693, mort le 18 juin 1737.
3. Paulus Wencelius, né le 21 mars 1696, marchand à Genève, parrain de Paulus en 1773. C'est sans doute lui le Paul Wencelius, dit Vincelius, qui figure dans l'Almanach Royal de 1750 comme banquier à Paris, où il s'était marié par contrat du 25 avril 1734 (Lecourt notaire) avec Elisabeth FENON, mort à Genève en 1774 (Inventaire 5 octobre 1774, Archives de Genève, juridictions civiles F 756).

4. Gabriel Wencelius, né le 13 décembre 1698.
5. Jacob Wencelius, frère jumeau de Gabriel.
6. Theodor Wencelius, né le 17 octobre 1701 à Leutkirch, mort le 28 septembre 1756, épouse en 1745 à Ravensburg Maria Ursula MOHRLIN, morte le 17 janvier 1765.

II. Johann Friedrich WENCELIUS I, né le 30 décembre 1691 à Leutkirch, a eu pour parrain le duc de Wurtemberg, mort le 12 mai 1776, ministre du Saint-Evangile de Leutkirch, parrain de son petit fils Jean Frédéric en 1774. Il épouse le 24 septembre 1720 Catharina WEGELIN née le 29 octobre 1689, morte le 7 juin 1742, fille du pasteur alsacien Johan Georg Wegelin, chassé de sa paroisse de Neuwiller en 1686, après la Révocation de l'Edit de Nantes, « pour avoir tenu des discours dans ses prêches contre la Religion Catholique ». Il se remarie en 1748 avec Rubera RIEDHÄUSER, morte le 7 mai 1776. D'où, du premier mariage:

1. Jacques (Jacob) Paul Wencelius, qui suit.
2. Jean Frédéric (Johann Friedrich II) Wencelius, né le 7 avril 1727 et mort le 20 avril 1812, fut sénateur d'un lieu indéterminé, parrain de son neveu Jean Frédéric en 1774.

III. Jacques (Jacob) Paul WENCELIUS, né à Leutkirch le 25 mars 1725, mort le 8 avril 1807 à Heilbronn, banquier. Il épouse à l'Ambassade de Suède à Paris le 29 septembre 1764 Anna Christina Louisa WAGNER, native de Zinswiller, née en mars 1738, morte le 5 mai 1799 à Heilbronn, fille de Johann Georg Wagner, bourgeois et Maria Braun. Il est banquier (1765), négociant (1770, 1774, 1777, 1779), commerçant (1773) à Paris. Ils ont eu six enfants, baptisés à l'Ambassade de Suède :

1. Louise Joséphine, (Louise Joséphe) Wencelius baptisée le 5 octobre 1765, morte en 1852, marraine de son frère Jacques Joseph en 1777, et de sa sœur Adélaïde Joséphine en 1779. Elle épouse un nommé DUCASAU, capitaine à Paris, dont elle est veuve en 1840, d'où : Armand Ducasau, vivant en 1852.
2. Jeanne (Jeannette) Christine Wencelius, née le 15 mai 1771, baptisée le 16 mai 1771 et morte le 5 octobre 1849, épouse N. LUTZ, de Heilbronn.
3. Paulus Wencelius, baptisé le 23 mars 1773, parrain Paul Wencelius, marchand, demeurant à Genève. Il demeurait en 1852 à Montmartre.
4. Jean Frédéric (Johann Friedrich III) Wencelius, baptisé le 11 juillet 1774, parrains son grand père et son oncle, négociant en vins, mort en 1828 à Coblenz, épouse en premières noces Catharina GRUBER, morte entre 1814 et 1817 et en secondes noces Caroline Augustine MERTITSCH. Il aurait eu 9 enfants de ses deux mariages

Du premier mariage :

- a. Thérèse Wencelius, aurait été modiste à Groningue puis en Russie, disparue en 1860.
- b. Oscar Wencelius, mort en 1852 à Paris.
- c. N. Wencelius, épouse N. SCHULTZE, à Cologne.
- d. Carl Friedrich Wencelius, né le 1^{er} mars 1814, baptisé le 6 à l'église catholique de Sankt Kastor, à Coblenz, est vraisemblablement identique à Friedrich Wencelius, mort le 2 juillet 1881, agent d'assurances à Bonn. Selon la généalogie familiale, il serait du second mariage.

Du second lit :

- e. Georg Gustav Wencelius, né le 15 juillet 1817, baptisé le 25 à l'église catholique Sankt Kastor de Coblenz, mort le 21 mars 1887, demeurant à Bendorf et à Worms.
 - f. Peter Hermann Wencelius, né le 8 mai 1820, baptisé le 23 en l'église catholique de Sankt Kastor, à Coblenz, émigré en Amérique en 1838. Selon la généalogie familiale, l'émigré serait du premier mariage.
 - g. Charles Albert Wencelius, baptisé le 26 novembre 1821 en l'église catholique Sankt Kastor de Coblenz.
 - h. Paul Edouard Wencelius, né le 2 juin 1825, baptisé le 15 en l'église catholique Sankt Kastor de Coblenz.
 - i. Leopold Wencelius, (du premier ou du deuxième mariage) médecin à Trèves et à Cologne, auteur d'une thèse sur la *Pléthore* (il s'agissait, dans la médecine ancienne, d'une abondance excessive de sang ou d'humeurs).
5. Jacques Joseph Wencelius, baptisé le 16 juin 1777, marraine sa sœur Louise Joséphine, qui suit.
6. *Adélaïde* Joséphine Wencelius, née le 2 janvier 1779, baptisée le 4 janvier 1779, marraine sa sœur Louise Joséphine, morte le 30 décembre 1813, épouse Pierre BRUCKMANN, d'où postérité.

IV. Jacques Joseph WENCELIUS, né à Paris, baptisé à l'Ambassade de Suède le 14 juin 1777, mort le 7 décembre 1840 à Niederbronn les Bains (Bas-Rhin). Canonnier musicien du 5^e régiment d'artillerie, en 1800, il est autorisé à rester dans la société de Dietrich, pour contribuer à la fabrication des obus nécessaire aux guerres de la Révolution. Il lui est donné comme profession : directeur de la comptabilité des Forges du Bas-Rhin. Il aurait été décoré de l'Ordre du Lys sous la Restauration.

Il épouse le 12 février 1805 à Niederbronn Madeleine Frédérique Louise PETRI née le 20 mai 1786 à Niederbronn, morte le 10 août 1828 à Niederbronn, fille du docteur Jean Conrad Petri et de Frederica Louisa Dorothea Stehelin. Ils ont eu cinq enfants :

1. Amélie Wencelius, née en 1808, morte en 1868, épouse le 2 septembre 1830 Charles BRICKA, natif de Barr, négociant en vins à Reims, peut-être mort en 1832 ou 1842, dont postérité. Elle se remarie à Pierre VALETTE, capitaine à Strasbourg.
2. Jacques Gustave Wencelius, qui suit.
3. Adélaïde Eugénie Wencelius, née en 1813, morte en octobre 1870, épouse le 26 janvier 1834 Pierre MASSE (Massé), fabricant à Reims, (1798-1853).
4. Alphonse Wencelius (1818-1878), épouse en 1846 Marie BLANK.
5. Caroline Adélaïde Wencelius, née le 17 septembre 1820 à Niederbronn, morte le 20 avril 1904 à Strasbourg, épouse le 9 août 1842 à Strasbourg Frédéric Henri ENGELHARDT, né le 10 janvier 1811 à Strasbourg, mort le 2 août 1872 à Strasbourg, avoué, fils de Louis Henri Engelhardt et Marguerite Salômé BOCH, d'où postérité.

V. Jacques *Gustave* WENCELIUS né le 24 octobre 1809 à Niederbronn, mort le 27 septembre 1891 dans la même localité, Trésorier chez de Dietrich à Niederbronn. Intitulé « Caissier général des forges à Niederbronn » en 1852. Il épouse le 9 septembre 1837 Louise MORI, fille d'une Pfitzinger. Ils ont :

1. Léon Gustave Wencélius, qui suit.
2. Oscar Wencélius, médecin major né le 17 mars 1841, mort du typhus le 10 avril 1868 à Médéa, en Algérie. Médecin aide-major de 2^e classe, nouvellement débarqué. Il a été nommé par l'Intendant militaire de la Division d'Alger, pour être attaché dans son grade à l'hôpital militaire de Coléan, le 26 décembre 1864.
3. Edmond Wencelius, né le 31 janvier 1850, mort en avril 1917, polytechnicien, capitaine du Génie, épouse Marie WENCELIUS (fille d'Alphonse Wencélius), née le 14 juillet 1856 à Reichshoffen, morte en juin 1921.

VI. Léon Gustave WENCELIUS, né le 12 octobre 1838, mort le 8 septembre 1906, Ingénieur des Mines, a travaillé en Allemagne où il s'est marié en 1863 à Wetzlar, en Hesse, à Jeanne Louise STUHL, née le 12 février 1841 à Wetzlar et morte le 15 décembre 1889. Ingénieur de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, Il est ensuite revenu en Alsace pour diriger l'Usine de Dietrich de Jaegerthal à côté de Niederbronn. En 1871, voulant rester français, il quitte l'Alsace pour travailler en France à Froges. Il prend sa retraite en Alsace, gardant sa nationalité française. Il épouse en secondes noces, le 12 mars 1892 Marie HOFF, de Niederbronn, née le 14 juillet 1860, morte le 16 juin 1944.

Du premier mariage :

1. Heinrich Gustav Wencélius, né le 5 septembre 1863 à Asslar, en Hesse, mort à Hütte (Hesse) le 2 janvier 1864.
2. *Albert* Léon Wencélius, né le 24 avril 1865 à Hütte (Hesse) et mort en 1929. Chimiste de renom. Il subsiste un papier à en-tête imprimée : « A.WENCELIUS, Chimiste-Métallurgiste, Directeur du laboratoire d'Analyses industrielles de la Faculté des sciences de Nancy, bureau et laboratoire 1, rue Grandville à Nancy ». Il est à noter que Wencélius est écrit avec un accent aigu. Il épouse le 8 octobre 1892 Hermine KORECK, née le 13 mai 1870, à Regiza en Hongrie, morte le 26 mars 1914 à Menton. Il se remarie à Jeanne Vallandier. D'où, du premier mariage :
 - a. Marguerite Alexandrine Wencélius, née le 11 février 1894, morte le 24 novembre 1925, épouse le 17 septembre 1921 Maurice BOCK, industriel en perles.
 - b. Gaston Rodolphe Wencélius né le 23 juillet 1895 à Regiza (Hongrie), soldat de 2^e classe du 79^e régiment d'infanterie, mort pour la France le 28 août 1914 des suites de ses blessures de guerre, à l'Hôpital Mixte de Saint-Nicolas du Port de Nancy.
 - c. Ernest Léon Wencélius, né le 11 juillet 1900, représentant, épouse Madeleine N., d'où :
 - *Francine* Charlotte Marguerite Wencélius, née le 4 octobre 1933 à Paris, vivante en 2009.
 - Jean Daniel Wencélius, né le 11 avril 1943 à Paris, marié deux fois, vivant en 2009.

Du second mariage :

3. Marie Louise Wencélius, née le 21 juin 1895, morte le 30 novembre 1919, épouse le 10 mai 1913 René Charles ROEDER, né le 31 juillet 1887 à Brousseval (Haute-Marne), mort pour la France, tué à l'ennemi, le 23 novembre 1914 à Vlamertinghe, près d'Ypres, en Belgique, soldat de première classe du 37^e régiment d'infanterie. D'où : Elisabeth Roeder-Wencélius, née le 27 février 1914 à Nancy et morte en 2000 à Strasbourg, professeur de philosophie.
4. Suzanne Elisabeth Wencélius, née le 4 avril 1895, Assistante Sociale Principale, Directrice du service social de la SNCF pour l'Est de la France à Strasbourg.
5. Marguerite Jeanne Wencélius, née le 10 décembre 1897 et morte le 9 décembre 1917.
6. Léon Georges Wencélius, qui suit.

VII. *Léon* Georges WENCELIUS, né le 9 octobre 1900, à Niederbronn, mort en juin 1972 à Lourmarin. Après des études de théologie au « Stift » à Strasbourg et à l' « Union Seminary » à New-York aux Etats-Unis, il devient professeur de littérature française aux Etats-Unis, notamment à Swarthmore College, en Pennsylvanie. Il a beaucoup écrit sur Calvin, notamment les deux ouvrages suivants :

- *L'Esthétique de Calvin*. Paris, Société d'Édition Les Belles Lettres, sans date [1937],
in 8, 428 p.

(Thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.)

- *Calvin et Rembrandt*, Paris, Société d'Édition Les Belles lettres, s. d. [1937],
in 8, 238 p.

(Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.)

Il a longtemps contribué à *Évangile et Liberté*. Capitaine de réserve d'Artillerie, il participe à la drôle de guerre, et revient aux États-Unis après l'Armistice. Il fait la connaissance d'Antoine de Saint-Exupéry. En 1942, il s'engage dans la France Libre, sous le général Giraud. Il débarque en Afrique du Nord, puis à Marseille. Il épouse en premières noces le 20 août 1927 Marguerite GROSJEAN, née le 6 octobre 1902, morte le 21 novembre 1940. Il épouse en secondes noces le 6 septembre 1945 à Marseille Marthe SIMIAN, née le 16 juin 1913 à Marseille et morte le 27 mai 2009 à Rognes, agrégée de philosophie. D'où :

VII. *François* Léon WENCELIUS, né le 10 juillet 1946 à Mayence. Après des études à L'Institut National Agronomique, et à l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, il est forestier outre-mer, en Afrique, aux Antilles, aux États-Unis et en Italie. Il est Ingénieur général honoraire du GREF. Il épouse le 22 décembre 1976 à Lourmarin Nicole MONTEIL, née le 2 novembre 1947 à Choisy-le-Roi. Après une maîtrise d'Anglais, elle enseigne en France et en Afrique puis devient sculpteur après des études artistiques aux États Unis. D'où :

1. *Anne Marie Charlotte* Wencélius, née le 13 décembre 1977 à Douala (Cameroun).
Après une maîtrise d'Anglais, elle s'oriente vers une carrière dans les domaines de la communication et du marketing, dans l'hôtellerie de luxe.
2. *Marc Léon Georges* Wencélius, né le 18 février 1981 Abidjan (Côte d'Ivoire).
Après des études musicales en France, il est musicien/compositeur de jazz à Montréal, au Canada.
3. *Jean Romain Joseph* Wencélius, né le 16 novembre 1984 à Saint-Claude (Guadeloupe). Après des études d'histoire et d'ethnologie en France et au Canada, il entame un doctorat d'anthropologie.

Thierry Du PASQUIER

Sources complémentaires

- Généalogie rédigée par Léon Wencélius, et renseignements dus à l'amabilité de François Wencélius.
- Site généalogique des Mormons Familysearch.com.
- Liste des tués de la Première guerre mondiale, memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

CONTRATS DE MARIAGES
A SAINT-ANDRE-DE-VALBORGNE
ET A SAINT-MARTIN-DE-CAMPCELADE
(1726-1787)

LACOMBE Pierre	cx 1778	PRADEL Louise
LACROIX François	cx 1764	GOUT Maris
LAFONT Etienne	cx 1728	DAUNIS Jeanne
LAFONT Jacques	cx 1760	PONTIER Lucrèce
LAFONT Jean	cx 1759	MAZAURIC Jeanne
LAFONT Jean	cx 1768	CABRIT Marie
LAGET Firmin	cx 1738	DEVEZE Anne
LAGET François	cx 1759	FUMEL Marion
LAGET Louis	cx 1756	DAUNIS Marie
LAPIERRE Antoine	cx 1738	BERTRAND Jeanne
LAPIERRE Antoine	cx 1740	ASTRUC Jeanne
LAPIERRE Antoine	cx 1743	BOURGADE Marie
LAPIERRE Antoine	cx 1765	TEYSSERES Anne
LAPIERRE Antoine	cx 1778	BAUDOIN Marie
LAPIERRE Antoine	cx 1783	BERNARD Marie
LAPIERRE François	cx 1781	CAMPREDON Louise
LAPIERRE Guillaume	cx 1737	GUIGON Suzanne
LAPIERRE Jean	cx 1733	GAILLARD Marie
LAPIERRE Jean	cx 1782	MALAVAL Louise
LAPIERRE Louis	cx 1748	BERNARD Marie
LAPIZE Jacques	cx 1775	AGULHON Anne
LAPIZE Pierre	cx 1725	VIDAL Jeanne
LAPIZE Pierre	cx 1746	ARBOUX Anne
LAPIZE Pierre	cx 1773	LORAIRE Marie
LAUNE François	cx 1782	MOURGUES Marie
LAUNE François	cx 1785	CAMPREDON Jeanne
LAUNE Jacques	cx 1782	MOURGUES Marguerite
LAUNE Jean	cx 1772	ROQUES Jeanne
LAUNE Louis	cx 1750	NOGUIER Suzanne
LAUNE Louis	cx 1755	FORTIT Suzanne
LAUNE Louis	cx 1784	MALZAC Marie
LAUNE Pierre	cx 1725	BERTHEZENNE Isabeau
LAUNE Pierre	cx 1787	LAPIERRE Marie
LAURET Jean	cx 1732	CAULET Marie
LAURIOL François	cx 1783	MOURGUES Louise

LAURIOL Jean	cx 1744	SERRIERE Marie
LAURIOL Jean	cx 1755	BOUZIGES Jeanne
LAURIOL Jean-Antoine	cx 1784	AMAT Louise
LAURIOL Jean-Pierre	cx 1772	REILHAN Marie
LAURIOL Pierre	cx 1753	AVESQUE Jeanne
LAUTAL Jacques	cx 1736	LAURET Jeanne
LAUTAL Jean	cx 1743	ARBOUX Anne
LAUTAL Jean	cx 1748	BERTRAND Suzanne
LAUTAL Jean	cx 1763	ILLAIRE Suzanne
LAUTAL Louis	cx 1752	AVESQUE Jeanne
LAUTAL Louis	cx 1762	ROUVIERE Marie
LAUTAL Louis	cx 1780	CAMPREDON Marie
LAUTAL Pierre	cx 1760	BOUFFER Anne
LAUZEL Pierre	cx 1753	LAUZEL Françoise
LAVESQUE Guillaume	cx 1766	GOUT Jeanne
LAVIGNE François	cx 1782	BOUZANQUET Marie
LAVIGNE Jean	cx 1756	FONTANIEU Marguerite
LEBRE François	cx 1776	MANOEL Marie
LEBRE Jacques	cx 1739	BERTRAND Suzanne
LEBRE Pierre	cx 1743	SALLES Marie
LEBRE Pierre	cx 1761	PRIVAT Madeleine
LEBRE Pierre	cx 1764	LIQUIERE Suzanne
LESCOT François	cx 1767	BERTHEZENNE Suzanne
LESCOT François	cx 1773	CLERGUES Marie
LESCOT François	cx 1779	CAMPREDON Jeanne
LESCOT Jean	cx 1765	PIC Isabeau
LESCOT Pierre	cx 1740	MAZOYER Jeanne
LESCOT Pierre	cx 1740	MOURGUES Jeanne
LIAUTARD Jean	cx 1744	CAULET Isabelle
LIAUTARD Jean	cx 1764	DUPLESSIS Suzanne
LIAUTARD Jean-Pierre	cx 1783	LIAUTARD Suzanne
LIAUTARD Pierre	cx 1729	MAZAURIC Jeanne
LIAUTARD Pierre	cx 1761	PONTIER Marguerite
LIAUTARD Pierre	cx 1777	BOUDON Marie
LIAUTARD Pierre	cx 1777	CAVALIER Marie
LIBOUREL Antoine	cx 1780	SALLES Jeanne
LIBOUREL Pierre	cx 1750	ALMEYS Suzanne
LIBOUREL Pierre	cx 1767	BROUSSOUX Marie
LIQUIERE François	cx 1737	GAL Suzanne
LIQUIERE François	cx 1782	CAULET Marie
LIQUIERE François	cx 1784	AURES Jeanne
LIQUIERE Jacques	cx 1787	AURES Marie
LIQUIERE Jean	cx 1736	VILLARET Jeanne
LIQUIERE Jean	cx 1745	SOULATGES Jeanne
LIQUIERE Jean	cx 1770	BOISSON Suzanne
LIRON François	cx 1737	FONTANIEU Marie
LIRON François	cx 1764	GOUT Marie
LIRON François	cx 1787	ETIENNE Louise
LIRON Jean	cx 1735	MAUREL Suzanne
LIRON Jean	cx 1778	BARBANSON Louise

LIRON Louis	cx 1771	CHABROL Jeanne
LOUBIER Jacques	cx 1749	MOURGUES Marguerite
LOZERAN François	cx 1734	DELON Suzanne
LOZERAN Jean	cx 1729	GOUT Suzanne
LOZERAN Pierre	cx 1728	SAVANIER Anne
LOZERAN Pierre	cx 1729	MOYNA Suzanne

Cette liste comprend les contrats de mariage de deux grandes familles de camisards, les LAUTAL, du Mas Bernard et les LOZERAN, du mas Soubeiran. Cinq noms disparaissent au cours de cette période trouble : LAGARDE, LAPORTE, LARBOUX, LAURENS, LIEURRE.

Quatre de ces familles ont donné des camisards. Il S'agit des familles MALLEVILLE, MARTIN, MAZOYER, MEJANEL. On perd complètement la trace des MEJANEL après 1728.

MAFFRE Pierre	cx 1762	ALBERNAS Jeanne
MALACHANE Antoine	cx 1776	GREFFEUILLE Jeanne
MALAFOSSE Henri	cx 1739	ALCAÏS Catherine
MALAFOSSE Henri	cx 1768	SABATIER Louise
MALAFOSSE Louis	cx 1769	SABATIER Louise
MALLEVILLE David	cx 1728	BOYER Espérance
MALZAC André	cx 1740	BOURRIT Jeanne
MALZAC André	cx 1766	LAPIERRE Suzanne
MALZAC Etienne	cx 1729	SOLANIER Suzanne
MALZAC Etienne	cx 1746	ROUSSEL Claire
MALZAC Jean	cx 1738	ALMUEYS Marie
MALZAC Jean	cx 1747	PAUTARD Suzanne
MALZAC Jean-Louis	cx 1787	PERIER Marie
MALZAC Louis	cx 1777	ROCHEBLAVE Louise
MANOËL Alexandre	cx 1786	CUVIER Marie
MANOËL Etienne	cx 1742	ROUSSET Catherine
MANOËL François	cx 1755	SOULATGES Louise
MANOËL Germain	cx 1753	SOULATGES Marguerite
MANOËL Henri	cx 1742	ROUVIERE Suzanne
MANOËL Marc-Antoine	cx 1769	AURES Jeanne
MANOËL Pierre	cx 1771	BASTIDE Suzanne
MARQUET Jacques	cx 1733	TARDRES Jeanne
MARQUET Jacques	cx 1769	FORCOAL Suzanne
MARQUET Louis	cx 1748	SIGAL Jeanne
MARTIAL François	cx 1781	VIREMAIRE Jeanne
MARTIAL Pierre	cx 1724	NAYRAL Jeanne

MARTIAL Pierre	cx 1753	FONTANIEU Marie
MARTIAL Pierre	cx 1770	PUECH Marie
MARTIN Antoine	cx 1782	BOURGADE Jeanne
MARTIN Guillaume	cx 1735	CAUSSE Marie
MARTIN Jean	cx 1733	BOISSEROLLES Marie
MARTIN Jean	cx 1739	BROSSOUX Marie
MARTIN Jean	cx 1739	CAVALIER Jeanne
MARTIN Jean	cx 1740	AVESQUE Marie
MARTIN Jean	cx 1741	AIGOIN Suzanne
MARTIN Jean	cx 1744	PERIER Marie
MARTIN Jean	cx 1744	SERRIERE Marie
MARTIN Jean	cx 1745	MAZAURIC Marie
MARTIN Jean	cx 1749	JEAN Anne
MARTIN Jean	cx 1754	DAUDE Marie
MARTIN Jean	cx 1765	JOURNET Jeanne
MARTIN Jean	cx 1769	ROUSSET Marie
MARTIN Jean	cx 1771	BOURELLY Jeanne
MARTIN Jean	cx 1771	GAILLARD Marie
MARTIN Jean	cx 1772	BENOIT Isabeau
MARTIN Jean	cx 1778	DELAPIERRE Jeanne
MARTIN Jean	cx 1780	SALLES Louise
MARTIN Jean	cx 1785	BOYER Suzanne
MARTIN Louis	cx 1781	MARTIN Suzanne
MARTIN Louis	cx 1777	Suzanne BARBANSON
MARTIN Pierre	cx 1748	VERDIER Jeanne
MARTIN Pierre	cx 1769	VAQUIER Louise
MASMEJEAN Jean	cx 1753	SARRAN Marie
MASMEJEAN Pierre	cx 1764	COMBES Louise
MASSANE Jean	cx 1732	BASTIDE Marie
MASSOL Jean	cx 1741	ILLAIRE Jeanne
MATHIEU ou MATHES François	cx 1745	ROUX Marthe
MATHIEU ou MATHES Jean-Pierre	cx 1787	ETIENNE Jeanne
MAUREL Jean	cx 1786	AGULHON Marguerite
MAUREL Henri	cx 1742	ROUVIERE Suzanne
MAUREL Pierre	cx 1728	LIBOUREL Claire
MAUREL Pierre	cx 1740	CAULET Suzanne
MAUREL Pierre	cx 1769	LEBRE Marie
MAUREL Pierre	cx 1787	ARBOUSSET Marie
MAURIN Antoine	cx 1743	JULIEN Marie
MAURIN Antoine	cx 1770	TURC Elisabeth
MAURIN Esprit	cx 1753	PUECH Jeanne
MAURIN Etienne	cx 1762	DEVIC Jeanne
MAURIN Etienne	cx 1762	HIERLE Suzanne
MAURIN Jean	cx 1746	MARTIN Jeanne
MAURIN Jean	cx 1770	TEISSERES Isabeau
MAURIN Jean	cx 1783	SEQUIER Madeleine
MAURIN Louis	cx 1747	PONTIER Marie
MAURIN Louis	cx 1769	ROUX Marianne
MAURIN Pierre	cx 1764	BUFFIERE Marie
MAURIN Pierre	cx 1766	PELATAN Jeanne

MAURIN Toussaint	cx 1766	ASTRUC Marie
MAZAURIC Antoine	cx 1741	CAVALIER Marie
MAZAURIC Antoine	cx 1746	SAUVAIRE Marthe
MAZAURIC David	cx 1784	BERTHEZENNE Jeanne
MAZAURIC François	cx 1739	SALENC Jeanne
MAZAURIC Jacques	cx 1762	DELAPIERRE Jeanne
MAZAURIC Jean	cx 1728	MAZAURIC Anne
MAZAURIC Jean	cx 1730	LIAUTARD Jeanne
MAZAURIC Jean	cx 1737	PLANQUE Suzanne
MAZAURIC Jean	cx 1738	AIGOIN Jeanne
MAZAURIC Jean	cx 1738	BLANC Suzanne
MAZAURIC Jean	cx 1750	MEYNADIER Marie
MAZAURIC Jean	cx 1753	BERTHEZENNE Jeanne
MAZAURIC Jean	cx 1754	ROUVIERE Marie
MAZAURIC Jean	cx 1759	LAFONT Marie
MAZAURIC Jean	cx 1770	CAVALIER Jeanne
MAZAURIC Jean-Louis	cx 1781	GUERS Anne
MAZAURIC Joseph	cx 1748	CAVALIER Marie
MAZAURIC Louis	cx 1748	RAUQUIER Jeanne
MAZAURIC Pierre	cx 1744	PUECH Suzanne
MAZAURIC Pierre	cx 1757	CAULET Jeanne
MAZAURIC Pierre	cx 1761	BLANC Marie
MAZAURIC Pierre	cx 1761	JEAN Marie
MAZAURIC Simon	cx 1781	MANOËL Louise
MAZOYER Antoine	cx 1740	POUJOL Marie
MAZOYER Antoine	cx 1742	POUJOL Catherine
MAZOYER Etienne	cx 1740	POUJOL Marie
MAZOYER Jacques	cx 1747	POUJOL Suzanne
MAZOYER Jean	cx 1767	ILLAIRE Suzanne
MAZOYER Jean	cx 1778	BOURGADE Marie
MAZOYER Pierre	cx 1764	COMBES Louise
MAZOYER Pierre	cx 1773	BOYER Marie
MAZOYER Pierre	cx 1773	MAZOYER Marie
MAZOYER Thomas	cx 1727	LESCOT Suzanne
MEJANEL Jean	cx 1728	VERDIER Marguerite
MEJEAN Antoine	cx 1730	JOURNET Louise
MEJEAN Antoine	cx 1767	LAPIERRE Suzanne
MEJEAN François	cx 1777	DELPUECH Elisabeth
MEJEAN Jean	cx 1744	FESQUET Marie
MEJEAN Louis	cx 1773	CASSAGNAS Marie
MELGUIAUD Antoine	cx 1743	JULIEN Isabeau
METGE Antoine	cx 1731	SALLES Jeanne
METGE Antoine	cx 1763	LEBRE Anne
METGE Jean	cx 1744	LAURIOL Marthe
METGE Marc-Antoine	cx 1769	PAGES Marie
METGE Pierre	cx 1776	FABRE Marie
MEYNADIER Etienne	cx 1729	CAVALIER Suzanne
MEYNADIER Henri	cx 1787	GREISSENT Marie
MEYNADIER Jean	cx 1745	LAFIZE Isabeau
MEYNADIER Jean	cx 1773	MAZAURIC Marie

MEYNADIER Jean	cx 1783	SOLLIGNAC Jeanne
MEYNADIER Jean-Pierre	cx 1780	ROCHEBLAVE Marianne
MEYNADIER Louis	cx 1777	TURC Louise
MEYNADIER Louis	cx 1784	BLANC Jeanne
MEYNADIER Louis	cx 1784	BLANC Suzanne
MEYNADIER Marc-Antoine	cx 1769	BOUSQUET Marie
MEYNADIER Paul	cx 1778	TURC Louise
MEYNADIER Pierre	cx 1784	MAZAURIC Suzanne
MEYSSONNIER Antoine	cx 1771	CAVALIER Marie
MEYSSONNIER Antoine	cx 1786	ROCHEBLAVE Louise
MEYSSONNIER Jean	cx 1734	BERTHEZENNE Catherine
MEYSSONNIER Jean	cx 1781	AIGOIN Suzanne
MEYSSONNIER Pierre	cx 1727	COMBES Marie
MEYSSONNIER Pierre	cx 1728	LAPIERRE Marie
MEZINS Jean-Antoine	cx 1755	LAGET Françoise
MICHEL Jean	cx 1779	MAZAURIC Marie
MOLHERAC Jacques	cx 1729	GOUT Jacqueline
MOLHERAC Jean	cx 1773	CHAPTAL Jeanne
MOLLEGES Antoine	cx 1743	QUILLAN Isabeau
MOLLEGES Nicolas	cx 1742	GRAILLON Marie
MONNIER Antoine	cx 1743	GUILLELHEM Marie
MONNIER Jacques	cx 1738	SOULATGES Marie
MONNIER Jean	cx 1739	MANOEL Suzanne
MONNIER Jean	cx 1743	FONTANIEU Françoise
MONNIER Jean	cx 1745	FONTANIEU Anne
MONNIER Jean	cx 1776	TURC Marie
MONNIER Jean-Louis	cx 1771	CLAUZEL Marie
MONNIER Louis	cx 1779	ARNAL Marie
MONNIER Pierre	cx 1742	CAVALIER Lucrèce
MONNIER Pierre	cx 1743	FONTANIEU Marie
MONNIER Pierre	cx 1777	PASTRE Marie
MOYNA Jean	cx 1779	MOURGUES Marie
MOYNA Pierre	cx 1742	MIELGUES Suzanne
MONTILHON Louis	cx 1746	LAFONT Suzanne
MOURGUES Antoine	cx 1726	SABATIER Jeanne
MOURGUES Etienne	cx 1744	POUJOL Suzanne
MOURGUES Etienne	cx 1783	CAMPREDON Marie
MOURGUES François	cx 1754	LEBRE Marie
MOURGUES François	cx 1778	MAURIN Jeanne
MOURGUES Henry	cx 1770	BLANE Marie
MOURGUES Jacques	cx 1739	LOZERAN Jeanne
MOURGUES Jacques	cx 1744	MAUREL Jeanne
MOURGUES Jacques	cx 1782	FAÏSSE Marie
MOURGUES Jean	cx 1734	NADAL Antoinette
MOURGUES Jean	cx 1751	AURES Suzanne
MOURGUES Jean	cx 1772	MARTIN Marie
MOURGUES Jean	cx 1778	ILLAIRE Jeanne
MOURGUES Jean	cx 1779	ILLAIRE Suzanne
MOURGUES Jean	cx 1782	ARBOUX Jeanne
MOURGUES Jean	cx 1782	PELATAN Louise

MOURGUES Jean-François	cx 1781	ROUQUETTE Marie
MOURGUES Louis	cx 1734	EUZIERE Jeanne
MOURGUES Pierre	cx 1728	REILHAN Isabeau
MOURGUES Pierre	cx 1773	DAUMET Louise
MOURGUES Pierre	cx 1777	PERIER Suzanne

L'ensemble des familles dont le nom commence par la lettre «M» ont pu se maintenir à Saint-André-de-Valborgne, peut être une récompense pour leur non participation aux combats des camisards. Il s'agit des familles MALLEVILLE, MARTIN, MAZOYER, MEJANEL.

NADAL François	cx 1764	ROEL Suzanne
NADAL Jean	cx 1734	DONZEL Isabeau
NADAL Jean	cx 1737	MIELGUES Anne
NADAL Jean	cx 1787	ETIENNE Jeanne
NATTES François	cx 1745	ROUX Marthe
NAYRAL Louis	cx 1762	CASTEL Marie
NICOLAS Louis	cx 1783	AVESQUE Louise
NISSOLLE André	cx 1752	MAZOYER Suzanne
NISSOLLE Louis (François Louis)	cx 1786	MAZAURIC Marie
NOUGARET ou		
NOUGAREDE Henry	cx 1751	CARRIERE Jeanne
NOUGUIER Pierre	cx 1750	FORTIT ou AFFORTIT Jeanne

En ce qui concerne la lettre «O», quelques actes notariés signalent comme témoins, des membres d'une famille OLIVIER ou OLIVAS, impossible à localiser. Après la Révocation, on relève quelques signatures «OSTY». Il peut s'agir des OSTY du Gévaudan, famille qui a donné l'écrivain Jean Lartéguy, qui effectuèrent quelques missions dans les Cévennes. Ils négocièrent avec les CAMPREDON de THEMELAC pour tenter d'acquérir leur château de Mazauribal où avaient travaillé, comme régisseurs, plusieurs ancêtres de l'académicien André Chamson.

PAGES Louis	cx 1785	CAMPREDON Marie
PAGES Paul	cx 1782	BOYER Louise
PAGESY Antoine	cx 1751	GEMINARD Anne
PAGESY Antoine	cx 1751	GUIRARD Anne
PAGESY Etienne	cx 1739	PONTIER Madeleine
PAGESY Louis	cx 1769	PUECH Marianne
PAGESY Louis	cx 1782	SOULATGES Marion
PANTOUSTIER Louis	cx 1746	COMBET Anne
PARLIER Henri	cx 1729	LEBRE Marie
PASCAL André	cx 1752	AURES Suzanne
PASCAL Jean-Pierre	cx 1775	CAVALIER Jeanne
PASCAL Pierre	cx 1753	GRASSET Marie
PASCAL Pierre	cx 1782	LAURIOL Suzanne
PASSENAL François	cx 1770	MAZOYER Marie
PASSENAL Jean	cx 1744	PUECH Marie
PASSENAL Jacques	cx 1778	BONIOL Marie
PASSENAL Jacques	cx 1778	BRESSON Marie
PASTRE Jean	cx 1785	ROUX Jeanne
PAUTARD Jean	cx 1746	CAVALIER Isabeau
PAUTARD Pierre	cx 1752	CROS Françoise
PELATAN Etienne	cx 1739	MOURGUE Jeanne
PELATAN Jean	cx 1787	SOULIER Anne
PELATAN Louis	cx 1780	PONSOLLE Gabrielle
PELET Etienne	cx 1742	CANONGE Jeanne
PELET Etienne	cx 1754	LOZERAN Suzanne
PELET Jacques	cx 1782	DURAND Suzanne
PELET Jean	cx 1743	SOULATGES Suzanne
PELET Louis	cx 1742	ROUSSET Suzanne
PELISSIER PELET Louis	cx 1731	RUAS Marie
PERIER Antoine	cx 1741	LARGUIER Marguerite
PERIER Antoine	cx 1783	ROUX Marie
PERIER Antoine	cx 1785	PARLIER Jeanne
PERIER Etienne	cx 1740	CHABROL Jeanne
PERIER Etienne	cx 1745	ANDRE Suzanne
PERIER Etienne	cx 1746	ANDRE Suzette
PERIER Etienne	cx 1753	BOURELLY Jeanne
PERIER Etienne	cx 1753	BOURELLY Suzanne
PERIER Etienne	cx 1769	AIGOIN Marie
PERIER Etienne	cx 1779	CAVALIER Claude
PERIER Etienne	cx 1787	CAULET Louise
PERIER Etienne	cx 1759	ROUSSET Suzanne
PERIER François	cx 1786	GEMINARD Louise
PERIER Henri	cx 1742	LAGET Catherine
PERIER Henri	cx 1767	BERTHEZENNE Jeanne
PERIER Jacques	cx 1746	GACHE Françoise
PERIER Jean	cx 1728	PERIER Suzanne
PERIER Jean	cx 1732	JEANJEAN Suzanne
PERIER Jean	cx 1745	GREFFEUILLE Jeanne
PERIER Jean	cx 1751	BERTHEZENNE Isabeau

PERIER Jean	cx 1761	FESQUET Jeanne
PERIER Jean	cx 1776	RODIER Louise
PERIER Jean	cx 1778	FRAISSINET Suzanne
PERIER Jean- Pierre	cx 1778	MANOËL Suzanne
PERIER Louis	cx 1784	AIGOIN Louise
PERIER Pierre	cx 1726	PELET Marie
PERIER Pierre	cx 1742	BROUSSOUX Marguerite
PEYRE André	cx 1736	LAURET Marie
PEYRE Jean	cx 1744	VERDIER Etienne
PEYRE Jean	cx 1770	FABRE Anne
PEYRE Jean	cx 1782	PLANTIER Suzanne
PHILIP Jean	cx 1746	ISSARTEL Marie
PHILIP Jean	cx 1756	ISSARTEL Marianne
PHILIP Jean-Louis	cx 1779	SOULATGES Louise
PHILIP Louis	cx 1786	SOULATGES Marie
PIBAROT Antoine	cx 1733	AVESQUE Louise
PIGOURIER Pierre	cx 1766	VAQUIER Jeanne
PINTARD Henri	cx 1781	GAILLARD Jeanne
PINTARD Jacques	cx 1746	DELON Jeanne
PLAGNES Pierre	cx 1744	ETIENNE Jeanne
PLAN Louis	cx 1755	BOUDON Suzanne
PLANQUE Antoine	cx 1745	CHAMSON Anne
PLANQUE Jacques	cx 1782	MEYNADIER Suzanne
PLANQUE Louis	cx 1783	PERIER Suzanne
PLANTIER Antoine	cx 1743	VERDIER Jeanne
PLANTIER Antoine	cx 1744	GAUSSEN Marie
PLANTIER Jean	cx 1738	ROEL Marie
PLANTIER Jean	cx 1745	PLANTIER Jeanne
PLANTIER Louis	cx 1737	ROUSSET Louise
PLANTIER Pierre	cx 1764	BOUZIGNAC Marie
PONSOLLE André	cx 1752	MAZOYER Suzanne
PONSOLLE Hippolyte	cx 1787	SOLANIE Marguerite
PONSOLLE Jean	cx 1739	LAUNE Marie
PONTIER Antoine	cx 1750	MAZAURIC Jeanne
PONTIER Antoine	cx 1751	TESSERES Suzanne
PONTIER Antoine	cx 1755	CHAMSON Jeanne
PONTIER Etienne	cx 1730	PAGEZY Jeanne
PONTIER Jacques	cx 1733	CAVALIER Isabeau
PONTIER Jacques	cx 1737	TEISSIER Marie
PONTIER Louis	cx 1729	TEISSEDRE Marguerite
PONTIER Louis	cx 1730	AMARIN Marguerite
PONTIER Louis	cx 1763	BLANC Marie
PONTIER Louis	cx 1777	MAZELDAN Marianne
PONTIER Pierre	cx 1727	BLANC Anne
POUJOL Antoine	cx 1748	COMBEMALLE Antoinette
POUJOL Claude	cx 1740	BOURRIT Anne
POUJOL François	cx 1740	BOUDON Marie
POUJOL François	cx 1776	SALLES Marie
POUJOL Henri	cx 1736	SOULLIER Jeanne
POUJOL Henri	cx 1739	MAZAURIC Jeanne

POUJOL Henri	cx 1777	TEULON Jeanne
POUJOL Jean	cx 1743	PONTIER Marie
POUJOL Jean	cx 1748	GAVANON Isabeau
POUJOL Jean	cx 1769	GREISSENT Marie
POUJOL Jean	cx 1769	GAUSSEN Marianne
POUJOL Louis	cx 1732	DELON Jeanne
POUJOL Pierre	cx 1732	MALET Catherine
POUJOL Pierre	cx 1754	BOUDON Fulcrande
POUJOL Pierre	cx 1760	RAUQUIER Anne
POURTAL Antoine	cx 1777	VALMALLE Jeanne
POURTAL Antoine	cx 1787	RIBOT Anne
POURTAL Jean	cx 1758	PERIER Catherine
POURTAL Jean	cx 1769	LAPIERRE Marie
PRADEL Charles	cx 1747	ESPAGNAC Marie
PRADEL François	cx 1743	FIGUIERE Anne
PRADEL Jean	cx 1743	FIGUIERE Françoise
PRADEL Louis	cx 1756	BASSET Louise
PRATLONG Baptiste	cx 1785	ANTERIEUR Marie
PRATLONG Pierre	cx 1744	ALARY Marie
PUECH François	cx 1743	ETIENNE Jeanne
PUECH François	cx 1745	MEYNADIER Marie
PUECH François	cx 1751	DUGUAST Marie
PUECH François	cx 1773	MEYNADIER Louise
PUECH Jacques	cx 1751	BERTHEZENNE Jeanne
PUECH Jacques	cx 1780	GEMINARD Suzanne
PUECH Louis	cx 1777	FOURNIER Suzanne

Huit familles dont le nom commence par la lettre «P» ont donné des camisards : PAGES, PARLIER, PAUTARD, PELET, PLAN, PONTIER, PRATLONG, PUECH.

Thierry DUPUY